RAPPORT DEFINITIF DE L' EVALUATION FINALE

United Nations Peacebuilding
Peacebuilding Fund

Projet d'appui à la Réintégration Durable pour une Paix Durable au Burundi

Exécuté par

UNHCR BURUNDI

Food and Agriculture Organization of the United Nations

UNFPA
Fonds des Nations Unies pour la Population

PNUD
Au service des peuples et des nations

Bureau de consultance chargé de l' évaluation finale :BESD Consulting Inc
Consultants :Eloi Edouard Kwizera, Consultant Team Leader & Alphonsine Bikorimana , Intervenant

Table des matières

Table des matières ii

Remerciements vii

Avertissement vii

Sigles et abréviations viii

Résumé Exécutif ix

1. Introduction 1

1.1. Contexte du projet et Justification de la mission d'évaluation 2

1.2. Objectif de l'évaluation 3

1.3. Analyse des parties prenantes 4

1.4. Approche Méthodologique 4

1.4.1. Méthode de collecte des données 6

1.4.1.1. Phase de démarrage 6

1.4.1.2. Phase de mission sur le terrain et de collecte des données primaires 6

1.4.2. Echantillonnage quantitatif 7

1.4.3. Outils de collecte des données 9

1.4.4. Procédure de collecte des données quantitatives 9

1.4.5. Analyse des données et rédaction de rapport 9

1.4.6. Mécanismes d'assurance qualité 9

1.5. Éthique 10

1.6. Limites 10

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION 11

***2.1.* Critère d'évaluation 1 – Pertinence du projet et des résultats** 11

2.1.1. Analyse Corrélation du projet au contexte du pays et priorités nationales et des Agences des Nations Unies en termes de consolidation de la paix 11

2.1.2. Analyse de la prise en compte des enseignements tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ? 12

2.1.3. Analyse de la prise en compte des perspectives des personnes clés dans le processus de conception et la mise en œuvre du projet 12

2.1.4. Analyse de la contribution du projet à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux 12

2.1.5. Analyse de la corrélation des produits aux besoins des bénéficiaires et pertinence du projet au contexte du moment de l'élaboration du projet et au mandat du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix 14

2.1.5.1. Analyse de la corrélation du Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR) aux besoins des bénéficiaires 14

2.1.5.2. Analyse de la corrélation du Produit 1.1 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP) aux besoins des bénéficiaires 14

2.1.5.3. Analyse de la corrélation du Produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO) aux besoins des bénéficiaires 15

2.1.5.4. Analyse de la corrélation du Produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR) aux besoins des bénéficiaires 15
2.1.6. Analyse du niveau de rationalité et de pertinence dans la sélection des partenaires institutionnels 16
2.1.7. Analyse de la pertinence de l'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs du projet 16
2.1.8. Analyse de la pertinence de la composition de l'équipe du projet 17
2.1.9. Analyse de la pertinence de l'équilibre entre les volets du projet 17
2.1.10. Analyse de la prise en compte de l'aspect genre dans l'identification des bénéficiaires 17
2.1.11. Analyse du l'engagement des Agences (UNHCR, UNDP, FNUAP et FAO) et de considérations stratégiques 18
2.1.12. Analyse de la pertinence de la méthode de mise en œuvre du projet choisie par les Agences 18
2.1.13. Résumé des principales constatations sur la pertinence 18
2.2. Critère d'évaluation 2 : Efficacité du projet 20
2.2.1. Analyse du niveau de réalisation des principaux produits et activités aux effets de la consolidation de la paix 20
2.2.2. Analyse des facteurs favorables ou défavorables ayant contribué à la réalisation ou à la non- réalisation des produits et résultats attendus du programme de pays de consolidation de la paix 21
2.2.3. Facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective des produits du projet 22
2.2.4. Analyse du niveau d'efficacité de la stratégie de partenariat d'UNDP, UNHCR, FAO, FNUAP 23
2.2.5. Facteurs ayant induit à l'efficacité ou à l'inefficacité ? 23
2.2.5.1. Les facteurs ayant induit au renforcement de l'efficacité du projet 23
2.2.5.2. Les facteurs ayant induit au renforcement de l'inefficacité du projet 23
2.2.6. Analyse des domaines selon le niveau de performance 23
2.2.6.1. Les domaines dans lesquels le projet a enregistré des meilleures performances 23
2.2.6.2. Comment le projet peut approfondir ou développer ces résultats à meilleurs performances 24
2.2.6.3. Les domaines dans lesquels le projet a enregistré des faibles performances 24
2.2.7. Analyse du niveau de clarté , faisabilités des objectifs et les produits du projet 24
2.2.8. Analyse du niveau de participation des parties prenantes dans la gestion et mise en œuvre du projet 24
2.2.9. Analyse du niveau de prise en compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires et l'équipe du projet et les Ministères et Institutions nationales concernés par le projet 25
2.2.10. Analyse de niveau de contribution du projet à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux 25
2.2.10.1. ..... Renforcement de l' estime de soi 25
2.2.10.2. Amélioration de la participation des femmes dans la vie socio-économique des ménages. 26
2.2.11. Analyse de niveau d' efficacité de système de suivi et évaluation utilisé dans le projet 26
2.2.12. Analyse des problèmes et contraintes rencontrés dans l'exécution du projet 26

2.2.13. Résumé des grandes constatations des résultats de l'efficacité du projet 27
2.3. Critère d'évaluation 3: analyse de l'efficience du projet 29
2.3.1. Analyse de la contribution de la structure de gestion du projet à l' efficience 29
2.3.2. Analyse du niveau d' affectation rationnelle de l' utilisation des ressources humaines et financières du projet et du coût efficacité 29
2.3.3. Analyse du respect des délais dans la livraison des fonds et des activités 31
2.3.4. Analyse du niveau d' efficience du système de suivi évaluation utilisée par les agences ..31
2.3.5. Analyse de l' adéquation des ressources du projet aux produits et résultats atteints.....31
2.3.6. Analyse du niveau d' efficience des voies et voies et moyens utilisés dans la réalisation des résultats et objectifs du projet.....32
2.3.7. Analyse du niveau d' atteinte des résultats par rapport aux temps imparti à leurs réalisations.....32
2.3.8. Analyse de l' efficience des modalités de partenariat 33
2.3.9. Résumé des grandes constatations de l'analyse de l'efficience du projet 33
2.4. ANALYSE DU NIVEAU DE DURABILITÉ ; APPROPRIATION NATIONALE, PÉRENNISATION DES ACTIONS DU PROJET..... 35
2.4.1. Analyse des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet 35
2.4.2. Analyse de niveau de mobilisation des ressources financières et économiques pour préserver les bénéfices réalisés par le projet 35
2.4.3. Analyse des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays 35
2.4.4. Analyse du risque des cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance pour la durabilité des bénéfices du projet 36
2.4.5. Analyse du niveau de menace environnementale des actions des Agences pour la durabilité des résultats du projet 36
2.4.6. Analyse du niveau d'appropriation des parties prenantes.....36
2.4.7. Analyse de niveau de documentation et diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises 36
2.4.8. L' analyse des stratégies d'UNDP, UNHCR, UNFPA, FAO pour un désengagement 37
2.4.9. Analyse du niveau d' engagement des partenaires à poursuivre 37
2.4.10. Analyse du niveau de prise en compte des intérêts pour l'égalité du genre, les droits de l'Homme et le développement humain par les principales parties prenantes 37
2.4.11. Analyse de niveau d' acquisition des capacités des autorités politiques, administratives et sécuritaires pour initier et piloter des projets de renforcement de la cohésion sociale et la Consolidation de la Paix et en mobiliser les ressources externes et internes.....38
2.4.12. Analyse des mécanismes de pérennisation des résultats du projet.....38
2.4.13. Analyse des facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints39
2.4.13.1. ..... Les facteurs qui pourraient favoriser la durabilité des résultats atteints 39
2.4.13.2. .....Les facteurs pouvant compromettre la durabilité des résultats atteints 39
2.4.14. Résumé des grandes constatations de l'analyse de la durabilité, appropriation et pérennisation des actions du projet.....39
2.5. Analyse de l'impact du projet 41
2.5.1. Effet induit par le Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le

monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR) *41*
2.5.2. Effet induit par le Produit 1.2 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP) *41*
2.5.2.1. renforcement social des bénéficiaires *41*
2.5.2.2. Amélioration de la participation des bénéficiaires dans la vie socioéconomique des ménages et de l' entraide sociale *42*
2.5.2.3. Amélioration de la scolarisation des enfants *43*
2.2.1.1. Amélioration de l'alimentation des membres du ménage *43*
2.2.1.2. Amélioration de l'habillement *44*
2.2.1.3. Amélioration de l'accès aux loisirs et divertissement *44*
2.2.1.4. Amélioration des conditions de logement et d' habitation des ménages *45*
2.2.2. Effet induit par le produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO) *45*
2.2.2.1. Amélioration de la fréquence de repas pris *45*
2.2.2.2. Amélioration de l' accès aux ressources de production agricole *45*
2.2.2.3. Amélioration de la production Agricole *46*
2.2.3. Effet induit par le produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR) *47*
2.2.3.1. Amélioration de l' autonomisation des vulnérables *47*
2.2.3.2. Amélioration du mouvement associatifs et création d' entreprises sociales des bénéficiaires *48*
2.2.3.3. Amélioration du niveau de renforcement économique des ménages *48*
2.2.3.4. Amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires et de leur famille *48*
2.2.3.5. Amélioration des capacités d'investissement des bénéficiaires appuyés *49*
2.2.4. Les grandes constatations de l'analyse de l'impact du projet *50*

3. Analyse de la prise en compte de l' Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la conception , mise en œuvre et suivi du projet 54
4. Identification des bonnes pratiques et des leçons apprises 54
   4.1. Les leçons apprises 54
   4.2. Identification des bonnes pratiques 55
5. Recommandations 55

Annexes du rapport 57
Annexe 1 : Questionnaire destiné aux bénéficiaires 57
Annexe 2 : Questionnaire pour l' équipe du projet et partenaires 57
Annexe 3 : Guide de focus groups discussions 57
Annexe 4 : Guide d' entretien pour l' administration et services déconcentrés de l' État 57
Annexe 5: Matrice d' évaluation 57
Annexe 6 :Matrice d' analyse de l' efficience du projet 57
Annexe 7 : Matrice de cadre de résultats 57
Annexe 8 : Théorie de changement reconstruite 57

Annexe 9 : Liste des documents consultés 58

Annexe 10 : Listes de personnes rencontré / documents consultés 58

Liste de tableaux

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires enquêtés par provinces et par sexe des bénéficiaires 9

Tableau 2: analyse du budget alloué aux activités spécifiques sur le genre 13

Tableau 3 : Evolution des problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes dans la zone du projet 14

Tableau 4 : Evolution de la situation de cohabitation dans la zone du projet 15

Tableau 5 : Evolution de la situation d' accessibilité alimentaire dans la zone du projet 15

Tableau 6 : Evolution de la situation de pauvreté dans la zone du projet 16

Tableau 7 : indicateur du niveau de réalisation des produits du projets 20

Tableau 9 : Evolution de la fréquence des situations de conflits dans la zone du projet..... 41

Tableau 10 : Indicateur sur le renforcement social des bénéficiaires 42

Tableau 11 : évolution des dépenses totales suite à l' interventions du projet 42

Tableau 12 : Indicateurs sur l' amélioration de la scolarisation des enfants 43

Tableau 14 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses d' habillement des bénéficiaires 44

Tableau15 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses liés aux loisirs des bénéficiaires 44

Tableau 16 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses d' amélioration des conditions de logement et d'habitation des bénéficiaires 45

Tableau 17: Amélioration de la fréquence de repas aux bénéficiaires 45

2.2.2.2. Amélioration de l' accès aux ressources de production agricole.....45

Tableau 18 : Amélioration de la durée des stocks des produits agricoles 47

Tableau 19: Amélioration du niveau de renforcement économique des ménages 48

Tableau 20: type *d'investissement* développé grâce aux revenus tirés des activités diverses du projet et AGR développés grâce aux dividendes directes du projet..... 49

Liste de graphiques

Graphique 1 :répartition des ressources du projet par résultat 17

Graphique 2: répartition des budgets consommés par produit 31

Graphique 3 : amélioration de l' accès à l' agriculture 46

Graphique 4 :Augmentation de taux de possession des champs de cultures 46

Graphique 6: Répartition des bénéficiaires par tranche de revenu..... 47

Graphique 7: Répartition des ménages bénéficiaires par type de changement de revenu 48

Remerciements

Ceci est le rapport d'évaluation finale du projet « Projet d'appui à la Réintégration Durable pour une Paix Durable au Burundi » mis en œuvre depuis 2018 à 2019 par le consortium des Agences des Nations Unies UNHRC, PNUD, FAO et FNUAP dans les 4 communes : Gisuru de la province Ruyigi, Giteranyi de la province Muyinga, Kayogoro de la province Makamba et Busoni de la province Kirundo au Burundi. L'équipe d'évaluation tient à remercier les quatre Agences des Nations Unies UNHRC, PNUD, FAO et FNUAP au Burundi pour avoir fourni des conseils et informations utiles à cette évaluation.

Des entretiens ont été menés avec diverses parties prenantes, notamment le personnel des quatre Agences des Nations Unies (UNHRC, PNUD, FAO et FNUAP) et leurs partenaires d'exécution, les conseillers chargés des affaires sociales et administratives, les conseillers chargés des affaires du développement, les représentants des associations, clubs des agents de changements, les leaders communautaires et les bénéficiaires directs dans les quatre communes d' intervention du projet. L'équipe d'évaluation exprime sa gratitude aux personnes qui ont fourni des informations ayant permis la rédaction de ce rapport.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre gratitude aux bénéficiaires du projet pour leur participation à l'évaluation.

Avertissement

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas nécessairement celles des commanditaires de l'étude. La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport incombe uniquement aux auteurs. La publication de ce document n'implique pas l'approbation par les commanditaires des opinions exprimées.

La désignation utilisée et la présentation de matériel sur des cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part des commanditaires de l'évaluation concernant le statut juridique ou constitutionnel d'un pays, territoire ou zone maritime, ou concernant la délimitation des frontières.

Sigles et abréviations

ASB	: Association des scouts du Burundi
BBIN	: Burundi Business Incubation Network
CAD	: Comité d'Aide au Développement
COPED	: Conseil Pour l'Education et Développement
CRB	: Croix Rouge Burundi
FAO	: United Nations of Food and Agriculture Organization
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la population
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
JRS	: Jesuit Relief Services
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
PCDC	: Plans communaux de développement communautaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour Développement
SOPRAD	: Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et le Développement
UNEG	: normes d'évaluation des groupes des Nations Unies
UNHCR	:United Nations High Commissionner for Refugies (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés)
WVI	: World vision International

Résumé Exécutif

Ce rapport a été élaboré en vue de l'évaluation finale du projet « Projet d'appui à la Réintégration Durable pour une Paix Durable au Burundi » mis en œuvre conjointement par les quatre Agences des Nations Unies au Burundi, à savoir le Programme des Nations Unies pour le Développement au Burundi (PNUD), le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture(FAO) depuis janvier 2018 à décembre 2019 dans les quatre communes ayant enregistrés le plus grand nombre de rapatriés de la crise de 2015 (Gisuru de la province Ruyigi, Giteranyi de la province Muyinga, Kayogoro de la province Makamba et Busoni de la province Kirundo).. Les activités du projet ont été mise en œuvre par les 4 agences des Nations Unies chacune dans son domaine d'intervention en collaboration avec leurs partenaires d'exécution locaux ou internationaux. Financé pour un montant de 3000 000 USD, ce projet visait à atteindre 49.600 personnes, plus spécialement les femmes, y compris les retournés, les déplacés internes et les membres des communautés d'accueil, éparpillés dans la zone d'intervention du projet1.

La mise en œuvre du projet a privilégié une approche partenariale et de collaboration avec l'administration locale et le ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique et du Développement Local.

Les interventions du projet ont été menées dans l'optique d'atteindre deux résultats (Résultat 1 : Accès accru aux droits et services (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable) et Résultat 2 : Moyens de subsistance et autosuffisance accrus pour les ménages vulnérables (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable) avec comme objectif ultime d'Amélioration de la sécurité communautaire et la réintégration socioéconomique durable, cohésion sociale et pour une paix durable au Burundi.

Le projet a agi par (i) le renforcement des capacités des acteurs pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR), (ii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base au niveau communautaire pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale (HCR, PNUD, FNUAP), (iii) le renforcement de l'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles (FAO), (iv) le renforcement de l'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR). Sur un budget total alloué au projet de 3000 000 dollars américains, 99,9% est déjà dépensé .

- **Méthodologie d'évaluation**

L'approche méthodologique globale de l'évaluation sommative des phases II et III du projet « Projet d'appui à la Réintégration Durable pour une Paix Durable au Burundi» était mixte : quantitative et qualitative. L'évaluation a utilisé les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et a respecté les normes et critères d'évaluation du Groupe d'évaluation des Nations Unies (GENU). L'évaluation a été conçue pour répondre à trois questions d'évaluation élargies en plusieurs questions répondant à six critères clés : pertinence; Efficacité; Efficience; Impact / effet et résultats; Durabilité ; appropriation nationale, pérennisation des actions. L'équité et le genre et les droits fondamentaux ont également été intégrés dans la conception de l'évaluation comme axe transversal de l' évaluation. L'évaluation a eu lieu entre janvier et mars 2020.

Les principales méthodes d'évaluation comprenaient l'examen des documents et la collecte de données qualitatives et quantitatives par le biais d'interviews d'informateurs clés, tels que le personnel du projet, les partenaires d'exécution, les conseillers communaux (conseillers chargés des affaires sociales et administratives, les conseillers chargés des affaires du développement, les leaders communautaires, les leaders des entreprises sociales créées par le projets utilisant des guides d'entretien approuvés (annexé au rapport), et une enquête sur 420 bénéficiaires dont 139 femmes (soit 45% des bénéficiaires enquêtés). La méthode d'échantillonnage utilisée était un échantillonnage aléatoire, proportionnée par type d'intervention et par localisation géographique.

- **Principaux résultats de l'évaluation**

L'évaluation a été conçue pour comparer les résultats obtenus aux résultats escomptés. L'évaluation utilise la notation à code de couleur suivante qui indique l'étendue de l'adéquation du projet aux objectifs initiaux.

[1] La Zone d'intervention du projet est constituée de 4 communes situées dans 4 provinces, la commune de Kayogoro de la Province Makamba, commune Gisuru de la province Ruyigi commune Giteranyi de la province Muyinga et commune Busoni de la province Kirundo. Ces dernières ont été choisies suite aux grands effectifs des rapatriés.

A	Très adéquat / approprié / satisfaisant
B	Adéquate / appropriée / satisfaisante mais possibilité d'amélioration.
C	Pas très adéquat / approprié / satisfaisant. Quelques ajustements sont nécessaires.
D	Pas adéquat / approprié / satisfaisant du tout. Des ajustements majeurs sont nécessaires.

- **Les principaux constats sur la pertinence du projet**

Le projet est aligné aux politiques nationales de développement économique comme le PND 2018-2027, vision 2025 et les politiques sectorielles de la stratégie nationale de l'aide légale, stratégie nationale sur la réintégration, la vision du ministère de l'agriculture mais aussi aux contextes socioéconomiques du pays et des communautés bénéficiaires. Les interventions du projet s'alignent aux besoins identifiés auprès des bénéficiaires (besoin en renforcement économique, en cohésion sociale et accès aux services sociaux de base et droits des rapatriés et vulnérables) et orientations stratégiques de l' UNDAFF2 et aux priorités 1 et 2 de document de programme pays du PNUD (CPD) 2019-2023. Les interventions du projet ont été conçues pour apporter des réponses aux besoins qui ont été identifiés dans la mission d'évaluation participative initiale des besoins dans la zone du projet.

De plus, la mise en exécution du projet a été basé sur des appels à projet des partenaires locaux ce qui a permis une sélection des interventions cadrant avec la logique et les priorités stratégiques du pays et des agences des nations unies. Les interventions du projet ont tenu compte d' intégrer la population hôte dans les bénéficiaires du projet. Le projet a développé des interventions en prenant en compte l' aspect genre en développant un système de rapportage et de suivi des indicateurs sensible au genre avec des quotas de femmes bénéficiaires dans les activités du projet fixés au préalable. 52% des bénéficiaires directes du projet sont des femmes, 31,1% du budget des activités avec composante genre est alloué aux actions directes au genre. Les produits des activités du projet étaient corrélés aux besoins des bénéficiaires, les interventions du projet ont permis la réduction de problèmes de non accès à l'aide légale de cette proportion a été de pour les femmes.

Analyse de la corrélation du Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR) aux besoins des bénéficiaires a révélé que l' intervention du projet a permis une réduction de 60,5% du taux d' exposition aux problèmes d' accès à l' aide légale. Cette proportion est de 70% pour les femmes. Les conflits familiaux entre résidents et rapatriés ont diminué de 41,7%, ce taux de diminution a été de 52,8% pour les femmes et le taux d' exposition aux conflits fonciers a diminué de 63,4% et 70% pour les femmes.

L'Analyse de la corrélation du produit 12 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP) aux besoins des bénéficiaires a montré que l' intervention du projet a aussi induit une amélioration de la cohabitation pacifique à plus de 63,6% selon la perception des enquêtés. Ce taux est de 68.7% pour les femmes.

L'Analyse de la corrélation du Produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO) aux besoins des bénéficiaires a révélé que l'intervention du projet a permis une diminution du taux d'exposition aux problèmes d'accès financiers aux aliments de 44.9%, ce taux est de 36.7% pour les femmes, et l'exposition aux problèmes de manque de capital a diminué de 46.2% et ce taux est de 42.9% pour les femmes bénéficiaires.

L'Analyse de la corrélation du Produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR) aux besoins des bénéficiaires a révélé que la situation d'après projet montre que les difficultés de générer des revenus ont diminué de 38.3%, ce taux est de 47.7% pour les femmes bénéficiaires et le taux de pauvreté des bénéficiaires a diminué de 23.5%, ce taux de diminution a été de 26.8% pour les femmes bénéficiaires.

Le projet a été rationnel dans le choix des partenaires d'exécution. Le projet a identifié des partenaires opérationnels et actifs. Les partenaires ont été identifiés tenant compte de leur niveau de compétences et les capacités techniques,

[2] Effets 2 et 3 ,

opérationnelles et organisationnelles, assises communautaires mais aussi par leur niveau de performance manifestée lors des interventions similaires antérieures.

Le projet a adopté des approches pertinentes combinant l'approche humanitaire et développement pour renforcer le niveau économique et la participation citoyenne des bénéficiaires. Ces approches ont induit des changements palpables dus à la possibilité d'accompagnement des bénéficiaires pour un changement de comportement et un développement des initiatives génératrices de revenus en association impliquant les couches de la communauté qui se considéraient comme ennemis, situation qui entravaient la cohésion sociale et la paix dans les communautés.

Par ces approches, le projet a pu maintenir l'intérêt économique et social des bénéficiaires et partant la consolidation des liens communautaires entre la population. La répartition budgétaire était pertinente par rapport aux résultats attendus et aux contextes avec 56% du budget pour le résultat 1 et 32% pour le résultat 2 mais une augmentation du coût opérationnel de 71,14% est observé suite à la mesure gouvernementale de suspension des activités des ONG pendant au moins trois mois.

- **Principaux constats sur l'efficacité du projet**

L'évaluation de l'efficacité du projet s'est focalisée sur l'analyse du niveau de performance du projet en termes de réalisation des produits et effets, les facteurs de succès ou d'échecs, l'efficacité des stratégies de partenariat, et de pilotage du projet. L'analyse de taux d'achèvement des activités du projet montre une meilleure performance globale du projet. En effet, le taux global de réalisation du projet est de 115.6%, le taux d'achèvement est plus faible pour le cas de victimes en besoin de protection référée.

L'approche partenariale adoptée dans le projet a permis une performance globale très appréciable. L'identification des partenaires par des appels d'offre a permis d'identification des partenaires opérationnels dans le domaine d'intervention, ayant des capacités techniques et organisationnelles pouvant permettre une réalisation des activités du projet à moindre coût et avec une qualité meilleure. Le projet a identifié des actions et interventions clarifiées dans le document du projet signé par le bailleur de fonds PBF. Des indicateurs de résultats ont été SMART.

Le projet a permis une parfaite participation de l'administration centrale par l'intermédiaire des points focaux (DGRR) dans les phases d'identification des bénéficiaires, le suivi des réalisations et revues périodiques des interventions du projet. De plus, le projet a développé un système de point focal communal qui intervenait dans les activités de mobilisation des bénéficiaires et suivi des réalisations du projet.

Le projet a induit une participation des femmes dans les activités du projet. 52% des bénéficiaires du projet sont des femmes ; les interventions du projet ont permis une amélioration de l'estime de soi des femmes bénéficiaires. Le projet a permis aux femmes bénéficiaires d'améliorer le niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages. Les femmes bénéficiaires ont connu une amélioration d'accès aux sources de revenus de plus de 47,7% et une réduction de leur exposition à la pauvreté de 26,8%.

- **Principaux constats sur *analyse de l'efficience du projet***

Le projet a été exécuté par l'implication des acteurs locaux et partenaires d'exécution selon leur expertise. La performance globale des résultats de 115.59% a été atteint en utilisant 99,9% du budget prévu soit un taux d'efficience de 172.2% (rapport coût d'efficacité de 115.6% au coût d'utilisation du budget de 99,9%).

Le niveau d'efficience est plus élevé pour le résultat 1 qui est relatif à l'amélioration croissante d'accès aux droits et services pour une meilleure protection , résilience et cohésion sociale vers une réintégration durable, l'indice d'efficience est de 156,2% contre 121,1% pour le résultat 2 concernant l'Augmentation des moyens de subsistance et de l'autonomie (pour améliorer la protection, la résilience et la cohésion sociale en vue d' une réintégration) et le niveau d'efficience est la moins élevé pour le volet opérationnel où est remarqué un taux de consommation budgétaire de plus 224.39% et un niveau d' efficience de 45,57%.

Le produit ayant manifesté un niveau d'efficience le plus élevé est le produit 12 : Accès aux services de soutien de base pour la réintégration des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire avec un indice d' efficience de 206,73% ;

tandis que le taux d'efficience est le moins élevé pour le produit 11 : renforcement des capacités d'observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée avec un taux d'efficience de 71.9%. Un niveau d'efficience de 108.60% est observé dans le volet suivi évaluation. L'analyse des effets induits dans chaque produit escompté et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisées. L'analyse des ressources disponibilisées par le projet pour la réalisation des objectifs montre que le projet bien qu'ayant mobilisé les ressources de 3000000 dollars américains, les besoins étaient énormes et la durée du projet était très courte pour mener à bien le processus de réintégration sociale des rapatriés qui continue à regagner le pays.

L'analyse d'effets induits dans chaque produit escompté et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisées. Mais le produit lié au renforcement des capacités d'observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée qui, bien qu'ayant consommé 32% du budget du projet, son volume d'activités n'est aussi grand que le volet de renforcement de 18% étant alloué à l'appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l'entreprenariat.

- **Principaux constats sur la *durabilité ; appropriation nationale, pérennisation des actions du projet.***

Le projet a créé des structures communautaires (clubs de paix, agents de changements) et entités sociales et communautaires (avec des CACC et des entreprises sociales et associations) pouvant intervenir dans le renforcement des acquis du projet. De plus, le projet a impliqué l'administration locale et centrale dans les différentes phases d'exécution du projet tel que dans les revues périodiques, évaluation participative conjointe des besoins, les visites de suivi des réalisations du projet. Dans certaines Communes (Gisuru et kayogoro) les structures créées (clubs de paix et agents de changements) sont reconnues par l'administration communale qui en assure le suivi. Mais il est remarqué un faible niveau de gouvernance des associations et entreprises sociales. De plus, le développement des activités de renforcement de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire n'ont développé qu'un seul maillon de la chaîne de valeur qui nécessité un développement de l'approche filière pour le cas de filière miel et champignons.

Le temps d'accompagnement de ces structures créées n'a pas été assez long pour suffisamment renforcer ces structures communautaires et sociales. Bien qu' existe une rubrique du budget dans le budget de l' état qui est réservé aux activités de rapatriement , le gouvernement reste moins capable de mobiliser assez de ressources pour une effective réintégration des rapatriés qui continuer à regagner le pays et dont les besoins en renforcement de leur réintégration sociale et économique sont énormes et hors des simples sensibilisations communautaires.

- **Principaux constats *sur les effets induits/impact du projet***

- **Effet induit par le Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR)**

Le projet a induit une amélioration de la connaissance des procédures judiciaires sur des problèmes fréquents dans les communautés (conflits fonciers, conflits familiaux,....). La présence des avocats ont réduit la corruption dans la sphère judiciaire et une diminution notable de l' injustice et de la violation des droits. Il est signalé que les conflits ont réduit à un taux de plus de 60.5% dans les communes de Gisuru et Kayogoro. Les interventions des parajuristes, sensibilisations communautaire sur les procédures judiciaires ont induit la diminution du le taux de conflits familiaux de 41,7% , ce taux est de 52,8% chez les femmes bénéficiaires, les conflits fonciers ont été réduit à 63,4% et à un taux de 70% chez les femmes bénéficiaires tandis que les phénomènes de spoliation et accaparement illégal des brins des rapatriés par la population hôte ont diminué de 49,1% , ce taux est de 63% chez les femmes bénéficiaires.

- **Effets induits par le Produit 1.2 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP)**

Le projet a permis le renforcement social des bénéficiaires, en effet, le taux d'exclusion communautaire des bénéficiaires a été réduit de 100%, tandis que la proportion des bénéficiaires participant dans les unions d'échanges communautaires sur la résolution pacifique des conflits, réunions communautaires a augmenté de 626,9%. De plus le taux d' exclusion dans l'espace d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a diminué de plus de 82,14% tandis que le taux de ménages bénéficiaires participant régulièrement dans les espaces d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a augmenté de 2285,71%.

***Le projet a induit une amélioration* de la participation des bénéficiaires dans la vie socioéconomique des ménages et**

de l'entraide sociale. En effet, les membres des VSLA, associations et entreprises sociales et CACC s'entraident dans les différents services sociaux. En moyenne, une augmentation des dépenses de 41747.3 francs Burundais a été réalisé dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des 93.7% ménages bénéficiaires, ce montant est de 38148.5 pour les 90.07% des femmes qui ont augmenté leur niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages.

Le projet a induit une amélioration de la scolarisation des enfants. En effet, 93,5% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 97,7% des femmes bénéficiaires enquêtées ont payé des frais de scolarité aux enfants. En moyenne, 67575 francs Burundais ont été payés annuellement pour les frais de scolarité des enfants en provenance des revenus tirés des AGR, entreprises sociales, et VSLA des CACC, Ventes des produits agricoles et d' élevage. Ce montant est de 456713 francs Burundais pour les ménages dirigés par les femmes. Cela a permis une amélioration de l'accès financier aux services sociaux et une réintégration des vulnérables, ce qui a contribué à une amélioration des interrelations communautaires et une réintégration socioéconomique.

Le projet a induit une amélioration de l'alimentation des membres du ménage. En moyenne 98.3% des bénéficiaires (tous) appuyés enquêtés ont dépensé en moyenne 35123.7 francs Burundais des revenus tirés des travaux cash for work, entreprises sociales, dans l'alimentation des membres de ménages mensuellement. Cette proportion est de 99.3% des femmes bénéficiaires avec un montant moyen additionnel aux dépenses qui étaient encourus avant l'intervention du projet par ces ménages dirigés par des femmes est de 25019 Francs Burundi mensuellement.

Le projet a induit une *amélioration de l'habillement.* En effet, 91.3% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 99.3% des femmes bénéficiaires du projet enquêtées ont pu se procurer des habits décents valant 27053.3 francs Burundais grâce aux revenus tirés des actives du projet. Le montant moyen annuel des dépenses par l'achat des vêtements par les bénéficiaires est de 33871.3 francs Burundais.

Le projet a induit une a*mélioration de l'accès aux loisirs et divertissement.* En effet, 96,2% des bénéficiaires (hommes et femmes) enquêtés ont pu se divertir et participer dans de activités de divertissement grâce aux revenus additionnels tirés des interventions du projet et autres induites par le projet avec un de 31776 Francs Burundais. Cette proportion est de 72.9% des femmes bénéficiaires avec 27567.7 francs Burundais.

Le projet a induit une amélioration des conditions de logement et d' habitation des ménages. En effet, l' amélioration des revenus induit par la participation dans les activités du projet (HIMO ; AVEC des CACC, entreprises sociales) ont permis à 87,3% des bénéficiaires d' améliorer leur conditions d'habitations et de logements avec un montant de 47532.6 francs Burundais et 45571.5 francs burundais pour 71.3% des femmes qui ont amélioré leur conditions d' habitation et de logements.

- **Effets induits par le produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO)**

Le projet a induit effets positifs sur la sécurité alimentaire et résilience. En effet, le nombre moyen de repas pris dans les ménages bénéficiaires a passé de 1,3 repas par jours en moyenne à 2,1 repas soit une augmentation de 61,5% .

Le projet a aussi induit l'a**mélioration de l'accès aux ressources de production agricole.** En effet, le taux d'accès à l'agriculture a augmenté de 25,4% de 2018 à 2020 et le taux de possession de culture a augmenté de 86,8% de 2018 à 2020.

Le projet a induit une amélioration de la production Agricole. En effet, la durée moyenne de stock de la production agricole de ménages bénéficiaires a nettement augmenté pour les deux saisons passant de 0.915 mois pour la saison B à 2.399 soit une augmentation de 162%, de 1,077 mois à 2,339 mois soit une augmentation de plus de 117,5%. En somme, pour les deux saisons A et B, la durée de stock des produits agricoles produits par l' agriculture des ménages a augmenté de 138% passant de 1,99mois à 4,74 mois. Sans additionner les produits agricoles de la saison C, il est observé que les ménages actuellement sont capable de disposer des nourritures pour 4,74 mois alors qu'avant l'intervention du projet, seulement 1,99 mois étaient couvert par le stock des produits agricoles des ménages.

- **Effets induits par le produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR)**

Le projet induit des effets positifs sur l'autonomisation des vulnérables. L'analyse de l' évolution du revenu des ménages bénéficiaires montre que 100% des ménages ont changé leur niveau de revenu. En effet, 97,3% des ménages bénéficiaires ont vu leur niveau de revenu augmenté tandis que seulement 0.7% des ménages n'ont subi aucun changement de leur revenu mensuel. L'augmentation moyenne des revenus des bénéficiaires a été de 38,3% , ce taux a

été de 47,7% pour les femmes bénéficiaires.

Le projet a induit une amélioration du mouvement associatifs et création d' entreprises sociales des bénéficiaires. En effet, 98,3% des bénéficiaires(hommes et femmes) et 100 % des femmes bénéficiaires enquêtées affirment que le projet a induit un renforcement du mouvement associatives et la création des entreprises sociales des bénéficiaires.
Le projet a induit une amélioration du niveau de renforcement économique des ménages. En effet, le taux d' accès aux système d' épargne et crédit (crédit rotatif, AVEC, SILCs, association) a passé de 13,3% à 89,7% soit une augmentation de 574,4%. Cela induit à un renforcement économique des ménages.

L' intervention du projet a induit une a**mélioration des capacités d'investissement des bénéficiaires appuyés. En effet, l**es revenus tirés des associations , VSLA, entreprises sociales et travaux cash for work ont induit l'amélioration des capacités d'investir des bénéficiaires et partant leur niveau de résilience socioéconomique ; ce qui contribue au maintien de climat de paix dans la communauté. En moyenne le revenu annuel des ménages bénéficiaires s' élève à 455460 francs Burundais et 396250.2 francs burundais pour les femmes bénéficiaires, 63.7% de ce montant est investi cette propension à investir est de 75,7% chez les femmes. 21% du montant investi des bénéficiaires enquêtés est investi dans l' agriculture (achat d' intrants agricoles, location ou achat de parcelle cultivable, achat de matériels agricoles, cette proportion est de 31.40% chez les ménages dirigés par des femmes bénéficiaires.

En effet, l'augmentation des revenus des ménages a permis que 69,3% des bénéficiaires augmentent les des investissements agricoles de 60926,8842francs burundais en moyenne. Cette proportion est de 79,3% des femmes bénéficiaires avec un montant de 94187.88004 francs Burundais en moyenne par an.

51,2% ont amélioré l'élevage de petit bétail avec des investissements annuels moyens de 89939.6862francs Burundais, cette proportion est 67,3% des femmes bénéficiaires avec un montant de 137082.3604 francs Burundais. 31,21% des ménages ont effectué des investissements en développant le petit commerce, avec montant moyen annuel de 60926.8842 Francs Burundais. Cette proportion est 15,1% pour les femmes bénéficiaires avec un montant de 63891.7785 francs Burundais soit 21,3% de leur investissement.

- **Identification des bonnes pratiques et des leçons apprises**
  - **leçons apprises**

- L'intégration des activités économiques de groupes comme les AVEC, SILCS et AGR, menés en associations bien structurées avec un niveau de gouvernance administrative et financière permet non seulement le renforcement économique mais aussi la cohésion sociale communautaire et partant un renforcement de la paix durable dans les communautés.

- Les activités de consolidation de la paix doivent s'attaquer aux causes du non accès aux services sociaux de base mais aussi permettre un renforcement des capacités socioéconomiques des différentes couches de la société.

- Les transferts des revenus par les cash for work couplés à des activités complémentaires telles que l' accompagnement dans le développement des AGR, sensibilisation sur la citoyenneté, cohésion sociale permet un développement de l'esprit entreprenariat et une mobilisation progressive des ressources pour les idées d' affaires.

- La sélection participative des besoins et des bénéficiaires effectués avant l'intervention du projet permet une conception des activités adaptées aux besoins du groupe cible.

- L'approche humanitaire (distribution des appuis financiers aux AGR aux femmes vulnérables, ..) combiné à une approche de développement (formation en gestion financière, identification des opportunités d'affaires, business plans,) permet un relèvement efficace du niveau économique des ménages et de la résilience socioéconomique des bénéficiaires.

- La disponibilité des services d'aide légale améliore non seulement la réduction de l'ignorance en matière juridique et judiciaire mais aussi réduit la corruption dans le système judiciaire qui se développé suite à l'ignorance de la population en matière juridique et manque d'aide légale et l'inefficacité des prestataires des services juridiques qui profitent de la situation d' ignorance de la population pour se créer des espaces de corruption.

- L'appui aux initiatives économiques réalisé en faisant des concours de plans d'affaire permet une valorisation de

l'analyse des opportunités locales et une meilleure planification préalable pour une réussite des AGR.

○ Identification des bonnes pratiques

L'évaluation a permis d'identifier les bonnes pratiques qu'il convient de capitaliser dans les interventions ultérieures.

1. Identification participative préalable des besoins et population cible mené conjointement avec toutes les parties prenantes pour une mobilisation effective et une participation active aux activités du projet, et partant l'amélioration de la performance du projet ;
2. Combinaison de l'approche humanitaire et développement permet le renforcement économique et de la résilience socioéconomique des ménages vulnérables.
3. La sélection participative des bénéficiaires faite par l'implication de l'administration centrale et locale et suivi par une validation communautaire permet une amélioration de l'appropriation des acquis et le niveau d'efficacité du projet.
4. Le développement des interventions de réintégration sociale par la mise en place des activités d' auto développement socioéconomique, de cohésion sociale impliquant des bénéficiaires issues de la population hôte et des rapatriés induit une efficacité de la consolidation de la paix durable
5. Développement des activités de production d'aliments par le développement d'activités sans ou avec peu de pression sur les ressources naturelles (cultures de champignons et apicultures) permet une amélioration des revenus, aliments des ménages sans toutefois compromettre l'équilibre des ressources naturelles ;
6. Approches d'appui aux initiatives économiques par la mise en place des processus formatif sur les aspects de développement des plans d' affaires et organisation des concours pour financer les meilleures idées d' affaires innovantes et adaptées aux besoins du milieu induisent un développement des capacités des communautés dans la gestion des initiatives économiques rentables et pérennes.

Recommandations

❖ **A l'état et structures étatiques**

- Pour renforcer l'aide légale aux vulnérables et partant éviter les conflits sociaux induisant à une faible réintégration sociale et manque de paix durable, le ministère de la justice et garde des sceaux, doit soutenir les actions des parajuristes.
- Intégrer les actions et interventions des parajuristes dans la planification locale (PCDC)
- Intégrer les leaders communautaires dans les actions d'aide légale et de renforcement du système de réintégration sociale par les clubs d' agents de changements et de paix ;
- Développer une synergie des acteurs locaux (associations, VSLA, et clubs de paix) pour une réintégration socioéconomique efficace
- Adopter une approche de maintenance communautaire des infrastructures communautaires

❖ **Aux agences de développement , et parties prenantes**

- Les activités visant le renforcement de la production agricole de subsistance devraient adopter une approche filière en développant tous les maillons de la chaîne de valeur.
- Les projets visant le changement de comportement des communautés devraient être exécuté pour un délai raisonnable d'au moins 3 ans pour permettre de poursuivre le processus de changement de comportement des bénéficiaires afin d'atteindre l'objectif visé, et aussi élargir les nombres de bénéficiaires.
- Intégrer des aspects de renforcement économique par des vulnérables et rapatriés en les intégrant dans les autres groupes communautaires existant pour renforcer non seulement les relations sociales mais aussi les relations d'

intérêt économique entre rapatriés, vulnérables et autres populations hôtes.

- Tenant compte que d'autres rapatriés continuent de retourner et n'ont pas pu bénéficier des interventions de renforcement de leur niveau de résilience socioéconomique ce qui compromet leur parfaite réintégration socioéconomique, les acteurs d'aide au développement doivent planifier des interventions pour renforcer leur réintégration socioéconomique pour une consolidation de paix durable.

- Continuer à impliquer les services déconcentrés de l'état dans les activités de développement pour faciliter l'appropriation et la durabilité des acquis du projet, et du renforcement des capacités des structures locales en capacités de mobilisation des ressources suffisantes pour assurer la continuité des interventions du projet.

1. Introduction

Ce rapport final a été élaboré en vue de l'évaluation finale du projet «**Projet d'appui à la Réintégration Durable pour une Paix Durable au Burundi** » mis en œuvre conjointement par les quatre Agences des Nations Unies au Burundi, le Programme des Nations Unies pour le Développement au Burundi (PNUD), le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Food and Agricultural Organizations (FAO) depuis janvier 2018 à décembre 2019 dans les quatre communes ayant recueillis le plus grand nombre de rapatriés de la crise de 2015 à 2017. Les quatre communes d'intervention du projet étaient les communes de Gisuru de la province Ruyigi, Giteranyi de la province Muyinga, Kayogoro de la province Makamba et Busoni de la province Kirundo au Burundi. Les activités du projet ont été exécutées en partenariat avec des Organisations locales et internationales sous la supervision de chacun des Agences des Nations Unies, chacune dans son domaine d'intervention. Financé pour un montant de 3000 000 USD, ce projet visait à atteindre 49.600 personnes, plus spécialement les femmes, y compris les retournés, les déplacés internes et les membres des communautés d'accueil, éparpillés dans la zone d'intervention du projet[3].

La mise en œuvre du projet a privilégié une approche partenariale et de collaboration avec l'administration locale et le ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique et du Développement Local. D'autres ministères ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet, notamment à travers leurs entités décentralisées. Il s'agit notamment du (ii) Ministère de la Justice, de la Protection Civique et Garde des Sceaux , (iii) Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre (iv), Ministère de la Jeunesse des Postes et de Technologies de l'Information, (v) Ministère de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage, le ministère de la Sécurité Publique… Les 4 Agences ont également travaillé avec des ONGs dont (vi) Food for the Hungry (vii) Help Channel Burundi (HCB) ; (viii) SOPRAD Caritas Ruyigi ;(ix) Réseau 2000 plus , (x) COPED , (xi) Croix Rouge Burundi (CRB), (xii) World vision International (WVI) , (xiii) Association des Scouts du Burundi, (xiv) Burundi Incubation Network/ SPARK , (xv) les barreaux et les partenaires opérationnels du UNCHR (Caritas et JRS).

Les interventions du projet ont été mené dans l'optique d' atteindre deux résultats : Résultat 1 Accès accru aux droits et services (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable) et Résultat 2 Moyens de subsistance et autosuffisance accrus pour les ménages vulnérables (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable) avec comme objectif ultime d'Amélioration de la sécurité communautaire et la réintégration socioéconomique durable, cohésion sociale et pour une paix durable au Burundi.

[3] Zone d'intervention du projet est constitué de 4 communes situés dans 4 provinces, la commune de Kayogoro de la Province Makamba, commune Gisuru de la province Ruyigi commune Giteranyi de la province Muyinga et commune Busoni de la province Kirundo. Ces dernières ont été choisi suite aux grands effectifs des rapatriés.

Avec un effectif de 49600bénéficiaires du projet, le projet a agi par (i) le renforcement des capacités des acteurs bénéficiaires pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR), (ii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base au niveau communautaire pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale (HCR, PNUD, FNUAP), (iii) le renforcement de l'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles (FAO), (iv) le renforcement de l'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR).

Le budget alloué au projet est de 3000 000, dollars américains dont 99,9% est déjà dépensé.

Un cadre de résultats et de ressources est disponible de ce projet, mais l'équipe d'évaluation a dû reconstruire la théorie du changement (annexé à ce rapport).

Cette évaluation finale a été commanditée les quatre Agences des Nations Unies (FNUAP, FAO,UNHCR, PNUD) en respectant les principes de PBF et couvre la période du projet. Le rapport provisoire du projet a été préparé par l'équipe de deux consultants après un examen préalable des documents de projet clés, des rapports d'avancement, entretiens avec les acteurs clés du secteur de la réintégration sociale qui ont été impliqué dans le projet, visite de terrain et une collecte des informations auprès des bénéficiaires directs du projet. L'équipe de consultants a également étudié les politiques, directives et publications périodiques des pays et des Agences des Nations Unies (FNUAP, PNUD, UNHCR et FAO). L'évaluation a respecté les normes d'évaluation du groupe des Nations Unies(UNEG) et a été guidée par les critères de l'OCDE / CAD. Le présent rapport provisoire a pour objet de fournir les résultats de l'évaluation finale en se basant sur les critères de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité tout en intégrant l'aspect de genre de façon transversale.

Il comprend des informations sur le contexte, le sujet de l'évaluation, ainsi que sur l'approche et la méthodologie, les résultats par critères d'évaluation, leçons apprises et bonnes pratiques et recommandations pour des interventions futures dans le domaine de la réintégration sociale des rapatriés pour une paix durable.

1.1. Contexte du projet et Justification de la mission d'évaluation

Le projet a développé sa logique d'intervention en se basant sur la situation ayant prévalu après la crise de 2015 qui avait induit à des cas des réfugiés et des déplacements des populations vers les pays de la sous-région, notamment le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, et le Kenya. Cette crise a eu un impact sur l'état de droit, l'accès aux services sociaux de base tels que la justice, la santé, l'éducation, le logement et l'assistance sociale et droit des populations vulnérables, plus particulièrement les femmes et les enfants. Cette situation de crise a entraîné un impact négatif sur l'accès des rapatriés et autres groupes déplacés et vulnérables aux services de base. Des améliorations de l'environnement sécuritaire a induit à des cas de retour des réfugiés. L'implication du gouvernement du Burundi et des acteurs internationaux dans ce processus a permis un mouvement de rapatriement. Ces retournés se retrouvent dans une situation de précarité sans moyens de subsistance.

La dernière évaluation des besoins humanitaires réalisée par le secteur de la protection du système des Nations Unies au Burundi, sur la base d'indicateurs clés relatifs à l'accès aux services de protection des

survivants et survivantes de violence basée sur le genre, des enfants à risque ainsi que des personnes victimes de déplacement, plus particulièrement les femmes, indiquait un besoin urgent de faire face aux impératifs de protection.

Le présent projet initié par le HCR, le PNUD, la FAO et le FNUAP est développé pour contribuer à la consolidation de la paix par un appui à la réintégration durable pour une paix durable au Burundi, au renforcement de la résilience, de la protection et de la cohésion sociale au niveau communautaire dans les principales communes de retour à travers la réintégration durable des populations retournées, déplacées ou rapatriées.

Les interventions de ce projet visaient à (i) renforcer l'accès aux droits et services de protection des rapatriés pour une protection, améliorer la cohésion sociale et résilience en vue d'une réintégration durable par le renforcement des capacités des acteurs pour assurer le monitoring de protection et des frontières et améliorer l'environnement de la protection (HCR, PNUD, FNUAP) ; (ii) accroître les moyens de subsistance et auto-suffisance des ménages vulnérables à travers un renforcement des capacités de production agricole et amélioration des niveaux de résilience des ménages vulnérables (FAO) (iii) améliorer la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat (PNUD, HCR).

Dans le but de dresser les acquis et effets de l'intervention du projet pour apprentissage et capitalisation, un travail d'évaluation finale du projet est commandité par les gestionnaires du projet (FNUAP, FAO, PNUD, UNHCR).

L'objectif de cette mission d'évaluation finale est de faire un état des lieux de la mise en œuvre des résultats du projet mais aussi fournir des informations (en particulier les forces et faiblesses) et des pistes de solution pour la planification et les décisions pour des initiatives similaires dans le futur.

1.2. Objectif de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation est de renseigner sur les résultats atteints, les efficacités et effets de l'intervention du projet et analyser les facteurs internes et externes ayant favorisé ou empêché l'atteinte de résultat du projet pour afin formuler des recommandations liées à ces aspects.

De façon spécifique, cette étude permettra de (i) mesurer le degré de réalisation et d' atteintes des objectifs et résultats du projet, les effets et contributions actuels à la réintégration sociale à la clôture du projet sur le groupe cible et les bénéficiaires finaux et, (ii) ce faisant, contribuer à la redevabilité envers les s, le bailleur et les parties prenantes ; (iii) Dégager les leçons apprises et faire des recommandations

pertinentes au niveau de la manière dont le projet a été mis en œuvre, ses stratégies et sa gouvernance, et comment il s'est adapté aux facteurs internes et externes.

1.3. Analyse des parties prenantes

La réalisation des activités du projet a été le fruit des acteurs impliqués dans la promotion de l'accès aux droits et à la protection des frontières (barreaux et polices des frontières et ministères en rapport avec la protection des frontières et de la justice, ministère de l'intérieur, de la formation patriotique et de développement local ; ministère du genre), dans la promotion des moyens d'existence et autonomisation des ménages (JRS ; BBIN SPARK ; SOPRAD Caritas Ruyigi, Help Channel, COPED, World Vision International , Association des Scouts du Burundi). La mise en œuvre du projet s' est basé sur une synergie d' actions de 4 Agences des Nations Unies (FNUAP, PNUD, FAO et UNHCR) combinant l'approche humanitaire (distribution des kits de dignité et scolaire) et de développement (promotion en entreprenariat, développement communautaire par les travaux HIMO, projets à impacts rapides ; création des mécanismes de changement des attitudes et comportement pour une intégration et cohésion sociale, appui financier aux initiatives d'auto développement, appui à la création d'entreprise sociale). La mise en œuvre des activités du projet a privilégié l'approche partenariale et une implication de l'administration locale et centrale. Des visites des réalisations conjointes pour une évaluation à mi-parcours et une évaluation participative des besoins et ciblage des bénéficiaires au début du projet ont été réalisé avec les différentes parties prenantes actives dans l'autonomisation des vulnérables, réintégration socioéconomique et amélioration des moyens d'existence des vulnérables et en particulier des rapatriés.

1.4. Approche Méthodologique

La conduite de cette évaluation a procédé à une combinaison de l'analyse quantitative et qualitative. L'investigation s'est basée sur les méthodes quantitatives et qualitatives et la collecte des données par l'administration des questionnaires et l'interview aux leaders communautaires, partenaires d'exécution, aux leaders des associations, clubs de paix et représentants des agents de changements, conseillers communaux et bénéficiaires représentatifs de la population d'étude. Dans la sélection des personnes cibles à interviewer, l'évaluation a tenu compte de l'aspect genre et des données ont été analysées tout en tenant compte de l'aspect genre et d'autres catégories tel que jeunes, et moins jeunes, pour analyser la prise en compte des différents groupes sociaux dans la mise en œuvre des activités du projet.

L'évaluation a appliqué la méthode des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et s'est conformée aux normes et critères d'évaluation du GENU. L'équité et le genre ont également été intégrés dans la conception de l'évaluation.

L'évaluation a été conçue pour comparer les résultats obtenus aux résultats escomptés.

L'évaluation a été conçue pour répondre à trois grandes questions d'évaluation liées à six critères d'évaluation, conformément aux termes de référence de la mission en annexe. Les conclusions de l'évaluation sont présentées selon chaque critère OCDE / CAD. L'évaluation utilise la notation à code de couleur suivante qui indique l'étendue de l'adéquation du projet aux intentions initiales

A	Très adéquat / approprié / satisfaisant
B	Adéquate / appropriée / satisfaisante mais possibilité d'amélioration.
C	Pas très adéquat / approprié / satisfaisant. Quelques ajustements sont nécessaires.
D	Pas adéquat / approprié / satisfaisant du tout. Des ajustements majeurs sont nécessaires.

- **Critère d'évaluation I** - **Pertinence / convenance**: l'évaluation a examiné la pertinence / convenance en termes d'adéquation aux besoins de la population cible; Harmonisation avec les politiques et stratégies nationales du gouvernement; Alignement sur les stratégies, politiques et directives normatives des quatre Agences des Nations Unies (FAO, UNHCR, FNUAP PNUD) ; Alignement sur les autres partenaires de développement / acteurs de la promotion de la réintégration socioéconomique.

- **Critère d'évaluation 2**- **Efficacité**: L'évaluation a examiné l'efficacité sous les questions d'évaluation suivantes: Dans quelle mesure le projet a-t-il produit les résultats attendus en termes de l' amélioration de la réintégration sociale des rapatriés au Burundi, de l' amélioration de l' accès aux droits et services sociaux, amélioration de la production agricole de subsistance et des moyens de subsistance, des rapatriés et vulnérables. Dans quelle mesure les structures / institutions de prestation de services ont-elles atteint les groupes ciblés par les interventions: (i) quelles ont été les principales contraintes, (ii) quels sont les facteurs de succès et / ou d'échec? Dans quelle mesure le projet a-t-il traité les lacunes et les faiblesses du système national de la réintégration sociale des rapatriés . Dans quelle mesure le projet a développé un système de partenariat efficace pour l'effectivité et efficacité des interventions du projet.

- **Critère d'évaluation 3** - **Efficience**: l'évaluation a examiné l'efficience en termes de rentabilité des interventions, mesure dans laquelle le projet a optimisé les ressources financières, matérielles et humaines à sa disposition; et dans quelle mesure les coûts des interventions ont été efficiente pour atteindre les résultats et les produits prévus du projet.

- **Critère d'évaluation 4**-**Impact / Effet:** L'évaluation a examiné les effets et changements socio-économiques produits par les interventions du projet. L'évaluation a aussi examiné les mécanismes ayant induit à la multiplication de ces effets ainsi que l'impact des interventions du projet sur la réintégration sociale des rapatriés au Burundi.

- **Critère d'évaluation 5** - **Durabilité, appropriation nationale, pérennisation des actions**: L'évaluation a examiné la durabilité en termes d'avancées vers un système de développement pérenne de la réintégration sociale des rapatriés. L'évaluation a aussi examiné le niveau d'association des partenaires et autres parties prenantes nationales dans les phases du projet. L'évaluation a aussi porté sur les facteurs ayant limité ou favorisé l'appropriation, durabilité et pérennisation des acquis du projet.

Pour assurer la validité et la fiabilité des données, les guides de questions d'évaluation et des questionnaires d'enquête ont été conçus à l'aide d'une matrice d'évaluation (annexé au rapport). Cela garantissait que tous les aspects du mandat soient inclus. L'évaluation a utilisé une approche de méthodes mixtes et des informations triangulées provenant de différentes sources pour améliorer la fiabilité des résultats.

L'évaluation a eu lieu entre Janvier et Mars 2020.Au cours des missions sur terrain, l' équipe de deux consultants a supervisé l'équipe de collecte des données et a procédé à des entretiens avec les représentants des entreprises sociales, des clubs de paix, VSLA des Clubs d' agents de changements, personnels des communes bénéficiaires dans les 4 communes de 4 provinces d'intervention du projet. Chaque fin de la journée, l'équipe des consultants et les enquêteurs se réunissaient pour discuter et trianguler les résultats sur la base d'une synthèse de guides de questionnaires. Cela garantissait la fiabilité et la crédibilité des données et des informations collectées. Une nouvelle triangulation des examens de documents et des résultats d'évaluation a été réalisée au cours de la phase de rédaction du rapport.

1.4.1. Méthode de collecte des données

L'évaluation a été mise en œuvre en trois phases principales: une phase de démarrage, une phase de mission sur le terrain et une phase de synthèse et de rapport.

1.4.1.1. Phase de démarrage

Cette phase a principalement consisté en un examen approfondi et systématique des documents de projet suivants : propositions de projet initial, (y compris le cadre des résultats et ressources), rapports d'avancement, cadre de résultats et ressources, rapports périodiques, bases de données de l' étude de base, et outils de suivi existants, les documents sur les politiques nationales et les stratégies des Nations Unies (UNDAF). L'Equipe de deux consultants a tenu des entretiens avec les points focaux dans les Agences des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution, les responsables de suivi évaluation. Sur la base de l'examen des documents et des entretiens préliminaires effectués, l'équipe de deux consultants a reconstruit une théorie du changement et conçu une matrice d'évaluation (annexe) pour guider le processus d'évaluation. Enfin, L'équipe de consultants a soumis un rapport de démarrage décrivant la méthodologie d'évaluation, l'analyse des parties prenantes, l'échantillonnage et le calendrier des missions sur le terrain ainsi que les outils de collecte des données.

1.4.1.2. Phase de mission sur le terrain et de collecte des données primaires

Les principales méthodes d'évaluation étaient les suivantes:

- **Revue documentaire et amélioration du protocole existant**

Cette première étape est importante et a permis de consulter l'ensemble des documents de projet et autres documents disponibles sur les interventions en matière de la Réintégration sociale pour une paix durable et consolidation de la paix durable au Burundi. A travers cette revue documentaire, a effectué un exam documentaire si les interventions déjà réalisées dans le cadre du projet ont conduit à l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'à l'amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires. Un examen documentaire des résultats déjà obtenus, des documents de projet et des rapports d'évaluation périodiques (étude de base, rapport d'évaluation participative des besoins des bénéficiaires et identification des bénéficiaires, rapport d'activité des partenaires) a été effectué. Une

revue continuelle a été effectuée pour enrichir les résultats de la revue documentaire avec les informations qualitatives et quantitatives collectées au terrain.

Il est à noter que d'autres documents issus de projets similaires menés dans notre pays sont également consultés afin d'enrichir les outils de collecte de données. Les documents de stratégies nationales en rapport avec la réintégration et l'amélioration des conditions de vie de la population ont été aussi consultées. Après l'examen des documents, des échanges sur les outils et le cadre méthodologique de l'étude ont été faites avec l'équipe, le cabinet de conseil et points focaux du projet dans les 4 agences de Nations Unies pour discuter des outils de collecte de données (guide méthodologique, questionnaire, guide d'entretien et discussions de groupe). La question d'échantillonnage a été également discutée.

L'analyse documentaire et entretien préliminaire avec les points focaux des agences des Nations Unies (PNUD, UNHCR ; FNUAP) ont permis de dresser une matrice de question d'évaluation et cadre de résultats et matrice d'analyse de l'efficience ainsi que l'élaboration des guides d'entretiens et questionnaires d'enquête. La revue documentaire a été continue et itérative pour permettre une triangulation des résultats de terrains et les autres données secondaires disponibles dans les documents existants. Les outils de collecte des données étaient soumis avec le rapport de démarrage et sa validation a permis de procéder à la collecte des données primaires.

- **Collecte de données qualitatives**

Des entretiens qualitatifs ont été menés avec personnes clés sous forme d'entretiens avec des informateurs clés (KII). Les parties prenantes comprenaient le personnel du projet, le partenaire de mise en œuvre, les leaders communautaires, les chefs de zone, conseillers communaux, les services techniques déconcentrées de l'état, les leaders des associations, clubs de paix, et entreprises sociales. 8 discussions en focus groupe des bénéficiaires et 4 focus groupe des non bénéficiaires ont été mené dans les 4 provinces d'intervention. Les outils utilisés faisaient particulièrement référence aux dimensions de genre, telles que les contraintes et facteurs limitant la participation aux actions de renforcement de la réintégration sociale par les filles par rapport aux garçons et les systèmes matrilinéaires et patrilinéaires qui perpétuent la limitation des femmes dans l'exercice des activités de renforcement des capacités de leur résilience socioéconomique. Pour s'assurer que les aspects liés au genre sont bien pris en compte, l'équipe a mené des études de cas distinctes pour les filles/ femmes et les garçons/hommes bénéficiaires.

La méthode de cartographie des résultats (outcomes mapping) a été utilisée pour analyser les effets du projet. Qualitativement, une analyse des changements les plus significatifs à travers l'application de la méthode de récolte des résultats (outcome harvesting Methods) a été appliquée dans la collecte des impacts socio-économiques et des changements dans les modes de vie et la cohésion et l'intégration sociale des s

- **Collecte de données quantitatives**

Lors de cette évaluation, en plus des données secondaires, des données primaires quantitatives ont été collectées. Les données quantitatives ont concerné les niveaux d'atteintes des indicateurs clés du projet, le niveau d'impact et effets sur les bénéficiaires et sur le niveau de réintégration sociale et économique des bénéficiaires du projet dans les 4 communes d'intervention du projet. Les informations permettant l'analyse du niveau d'amélioration des conditions socioéconomiques des s, analyse des effets induits attendus et inattendus ainsi qu'une analyse des facteurs de succès et d'échec ont été collectées.

1.4.2. Echantillonnage quantitatif

Dans cette étude, une analyse des effets et acquis des interventions du projet a été réalisée sur un échantillon représentatif de bénéficiaires. La taille de l'échantillon représentatif des cibles de l'étude est calculée en utilisant la formule de calcul de l'échantillon représentatif. Cette taille de l'échantillon est calculée en utilisant la formule ci-dessous. Le calcul de la taille de l'échantillon de façon scientifique en utilisant cette formule ci-dessous est guidé par le souci de représentativité scientifique de l'échantillon et par le souci de permettre une extrapolation scientifiquement acceptable des résultats de l'enquête à la population de l'étude.

Taille de l'échantillon=n =

$$\frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1+\left(\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N}\right)}$$

Taille de la population=n | Marge d'erreur=e |
z-score=z e étant le pourcentage exprimé sous forme décimale (5% =0,05).
N=Nombre des bénéficiaires=49600
Marge d'erreur =0.05
Z= le niveau de confiance =1,960

P = prévenance de l'indicateur recherché. Dans le cas de cette étude, P décrit la proportion selon laquelle les personnes interrogées ont été impactées positivement par le projet et ont amélioré leur niveau de vie socio-économique, sont socialement intégrées et ont amélioré leur niveau de résilience. Tant que cet indicateur est généralement recommandé d'utiliser un niveau de 0,5 qui permet une taille d'échantillon maximale.

Et grâce à cette formule, 382bénéficiaires étaient planifié d' être interrogés. En utilisant le taux de non réponse de 20%, la taille de l' échantillon a augmenté de 20% et a passé à 420 bénéficiaires
Compte tenu de l'aspect de la représentation géographique, ces 420 bénéficiaires ont été répartis proportionnellement, compte tenu du niveau de concentration géographique des bénéficiaires et de l' Agence de Nations Unies. En outre, le sexe a été pris en compte dans la sélection des bénéficiaires à interroger. L'aspect principal est de faire une répartition proportionnée des bénéficiaires à enquêter par sexe. Les quatre provinces et municipalités du projet feront l'objet de l'enquête.

- **Répartition des bénéficiaires enquêtés par provinces et par sexe de bénéficiaire**

Dans l'optique de garantir la représentativité par provinces et par sexe, une méthode d'échantillonnage proportionnée a été appliquée dans la fixation de la taille de l'échantillon par province et par sexe des bénéficiaires à enquêter et un choix raisonné a été appliqué dans la sélection des bénéficiaires à enquêter pour pouvoir respecter la parité hommes / femmes à enquêter.

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires enquêtés par provinces et par sexe des bénéficiaires

Province	commune	Nombre estimé des bénéficiaires	Poids	Taille des personnes à enquêter	hommes	Femmes
Kirundo	Busoni	12400	0.25	105	58	47
Muyinga	Giteranyi	12400	0.25	105	58	47
Makamba	kayogoro	12400	0.25	105	58	47
Ruyigi	Gisuru	12400	0.25	105	58	47
Total		49600	1	420	231	189

Source : Consultant

1.4.3. Outils de collecte des données

Cette évaluation a été menée en combinant les méthodes quantitatives et qualitatives, et les outils de collecte des données qualitatives et quantitatives ont été élaborés. Ces outils tiennent compte des indicateurs clés du projet et de l'évaluation tout en veillant de mesurer l'impact, de détecter la pérennité, la durabilité, l'efficacité et l'efficience des interventions du projet.

Les questionnaires d'enquête des bénéficiaires ont tenu aussi compte des indicateurs du projet, et veillé à détecter les éléments d'impacts, le niveau de pérennisation, durabilité, efficacité des projets. Ce questionnaire a permis d'émettre aussi des questions qui permettant de détecter le changement économique et social de l'intervention du projet.

1.4.4. Procédure de collecte des données quantitatives

Les données quantitatives ont été collectées en utilisant des applications en ligne en vue de faciliter le traitement rapide des informations. Chaque fin de journée, les données collectées sous Android étaient transférées vers la plateforme internet Kobo tool box. Comme la saisie des données se faisait sur tablette en utilisant un programme (Open Data Kit) qui contrôle l'étendue des données et la logique des sauts du questionnaire, ainsi que la cohérence interne, l'édition des données comprendra la vérification des étendues, la structure des questionnaires et un ensemble de contrôle de cohérence interne. Toutes les erreurs détectées au cours du processus d'édition étaient corrigées. Une fois que la vérification et l'apurement des données étaientterminés, la base de données nettoyées a permis de dériver les indicateurs pertinents pour comprendre les indicateurs d'impact, efficacité et durabilité du projet.

1.4.5. Analyse des données et rédaction de rapport

Cette étape a été consacrée à la rédaction du document de rapport provisoire sous le format de Groupe des Nations Unies. Le rapport provisoire a été partagé avec les commanditaires de l' évaluation pour ses commentaires pour son enrichissement. Le rapport final est rédigé sur base des observations pertinentes émises.

L'équipe de consultants a effectué une analyse du contenu des données qualitatives, une analyse des fréquences, et analyse multidimensionnelle, une triangulation, une désagrégation des données et un regroupement des données en thèmes et sous-thèmes, conformément aux critères de l'OCDE-CAD et à la matrice d'évaluation (annexe 2).

1.4.6. Mécanismes d'assurance qualité

Nous appliquons un contrôle de qualité strict sur tous les résultats que nous produisons en combinant l'expérience acquise par les équipes proposées en matière de gestion de la qualité de travaux similaires.

L' équipe de consultants constitué par consultant socio-économiste, expert en développement rural et agribusiness et le consultant expert en genre et droit ont pour principe une gestion quotidienne de la qualité, tant au niveau des ressources (inputs) que de celle des résultats (output). Pour chaque mandat nous confié, nous nous engageons à contrôler les ressources, prestations et résultats à chaque niveau du projet, à savoir, durant la préparation, la rédaction des rapports intermédiaires et du rapport final. D'une façon spécifique dans le cadre de ce mandat, les mécanismes d'assurance qualité ont été mises en œuvre durant la collecte des données et viseront : (i) assurer une représentativité par sexe des enquêtes, (ii) Contrôle de la qualité des données journalières à travers la confection d'un programme de cohérence. Chaque fin de la journée, une petite réunion de débriefing sera organisée avec l'équipe de collecte et le consultant pour analyser le déroulement de l'activité de collecte des données, les observations directes et échanger sur les étapes suivantes.

1.5. Éthique

L'évaluation a été réalisée conformément aux directives pour l'éthique en matière d'évaluation des directives de l'évaluation des Nations Unies. La collecte de données primaires pour l'évaluation a été réalisée par l'équipe de consultants et des enquêteurs au moyen d'entretiens face à face avec des parties prenantes sélectionnées, enquête par questionnaire et des focus groups discussions dans les 4 provinces d'intervention du projet. La participation à l'évaluation était volontaire et les participants ont été informés des objectifs de l'évaluation, de la confidentialité et de l'utilisation des données. Les répondants ont émis un consentement oral éclairé avant le début des entretiens. Toutes les informations reçues lors des entretiens étaient anonymes et ne pouvaient donc pas être attribuées à une personne spécifique.

1.6. Limites

L'évaluateur a rencontré quelques défis :

• Le projet n'a pas identifié le groupe témoin lors de l'évaluation initiale des besoins ce qui a rendu impossible l'utilisation des groupes témoins lors de l'évaluation quantitative. L'équipe des consultants a plutôt utilisé la triangulation des données qualitatives pour mesurer l'effet, tout en combinant certaines méthodes d'évaluation telles que la collecte des résultats et la cartographie des résultats et impacts.

• Afin de préserver la confidentialité du projet et de son évaluation, il n'a pas été possible de former un groupe de référence pour soutenir et guider le processus d'évaluation, en particulier pour examiner les questions de l'évaluation. En l'absence de groupe de référence, l'équipe de consultants s'est appuyé sur les informations communiquées par les acteurs clés, les bénéficiaires, informations sur les histoires de changement et de succès mais aussi sur des questions sur la situation d'avant-projet.

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

2.1. Critère d'évaluation 1 – Pertinence du projet et des résultats

A

En évaluant la pertinence du projet, l'équipe d'évaluation a examiné dans quelle mesure les objectifs, le ciblage, le choix des activités et les mécanismes de réponse étaient ;

- adapté au contexte et approprié au contexte du pays,
- Adapté aux besoins de la population cible
- Aligné sur les politiques et stratégies nationales du gouvernement du Burundi
- Aligné sur les stratégies, politiques et directives normatives des agences des Nations Unies ayant exécutés le projet (FNUAP, FAO, PNUD, HCR)
- Aligné sur d'autres partenaires de développement / acteurs développement local, réintégration sociale et amélioration des conditions de vie des ménages (autonomisation , renforcement économique et sécurité alimentaire des ménages).

2.1.1. Analyse Corrélation du projet au contexte du pays et priorités nationales et des Agences des Nations Unies en termes de consolidation de la paix

Le projet d'appui à la réintégration sociale pour une paix durable s'inscrit dans la ligne des priorités et stratégies nationales. Les différents documents de stratégies nationales comme le PND 2018-2027; la stratégie nationale pour la réintégration nationale, Vision Burundi 2025, ODD parle de la cohésion sociale, développement durable, économie résiliente.
Les interventions du projet s'aligne à la stratégie Nationale de Réintégration Socio - Economique des Personnes Sinistrées au Burundi ; Document de la Stratégie révisée sur la base des Solutions Durables[4].

Les interventions d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et droits, du niveau de revenu et de résilience socioéconomique des vulnérables, la cohésion sociale ainsi que l'amélioration des capacités de production agricoles s'alignent aux Les documents de planification stratégique des Nations Unies au Burundi.

Les activités HIMO pour la mise en place des courbes de niveau et de reboisement s'alignent aux directives nationales de protection de l'environnement et PND 2017-2028 dans son orientation stratégique 3.

La réhabilitation des pistes rurales et l'octroi des kits scolaires aux élèves rapatriés s'alignent avec la PND 2017-2028 dans ses orientations stratégiques de développement humain. De plus, les appuis aux AGR et renforcement de la création des entreprises sociales sont des mécanismes de protection sociale alignée à la stratégie nationale de protection sociale.

Le projet s'aligne aux directives nationales de renforcement de l'unité nationale édictée dans la constitution nationale ; renforcement d'une économie résiliente objective ultime de PND 2017-2028 , et renforcement de l'état de droit et protection sociale socle de la stratégie d'aide légale et de la protection sociale au Burundi. De plus, les actions de renforcement des moyens d'existence des bénéficiaires par le renforcement des capacités de production (financement de l'agriculture, culture de champignons et apiculture) cadre avec la vision et orientation stratégique du secteur agricole au Burundi (PNIA 2016-

[4] Document accessible en ligne sur http://earlyrecovery.global/sites/default/files/resume_de_strategie_nationale_de_reintegration_revisee_002.pdf

2020). Les interventions du projet étaient orientées à l'amélioration de la participation des rapatriés et autres groupes vulnérables dans la vie communautaire et publique.

Des séances d'animation culturelle et l'intégration des différents groupes de la communautés (rapatriés, déplacés internes et résidents) dans les différentes activités dont les chantiers de paix, animations culturelles, et clubs de paix ont permis de réduire les échanges des injures et autres intimidations que subissaient les rapatriés et qui négativement impactés la cohésion sociale et la paix durable dans les communautés. Le développement des entreprises sociales s'aligne aux nouvelles tendances de développement de l'économie sociale et solidaire spécifié dans les lois sur les ASBL et coopératives.

Le projet a induit une mise en place de 112 parajuristes dans les 4 collines pilotes des 4 communes dans les spécifications de la politique sur l' aide légale au Burundi. De plus, l'offre des services judiciaires, d'appui conseil, orientation et d'avocats aux vulnérables s'alignent au cadre stratégique d'aide légale au Burundi.

2.1.2. Analyse de la prise en compte des enseignements tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?

Le projet a développé ses interventions sur des acquis des interventions ultérieures et a pu corriger les lacunes que des interventions antérieures avaient encourues. Les lacunes corrigées ont été la non intégration de la population hôte dans les interventions du projet telles que l'accès aux semences et autres intrants, autonomisation économique, clubs de paix, création des VSLA, le mixage des interventions humanitaires et d' appui au développement pour renforcer la résilience socioéconomiques des ménages et lutte contre l'esprit de dépendance qui entravaient beaucoup la réussite des interventions visant le renforcement socio-économique des bénéficiaires par des appuis directs aux populations vulnérables.

2.1.3. *Analyse de la prise en compte des perspectives des personnes clés dans le processus de conception et la mise en œuvre du projet*

Le projet a initié une participation de l'administration centrale (direction de rapatriement du ministère de l' intérieur et de la formation patriotique, et locale par l'implication des conseillers sociaux chargés des affaires sociales et administratives dans la commune ou le CTD. Le projet a été initié par une analyse participative des besoins des bénéficiaires faites avec la participation des structures gouvernementales actives dans la réintégration sociale et l' administration locale. De plus, des réunions avec les autorités locales (gouverneurs et administrateurs communaux de la zone d'intervention) a permis la prise en compte de l'expertise locale dans la conduite et la planification des interventions du projet.
L'intervention du projet a privilégié les ressources locales dans la mobilisation et sensibilisation. L' implication du conseiller social et administratif dans la dispense des modules a induit une valorisation des savoirs locaux dans la mise en œuvre des interventions du projet.
Le projet a privilégié l'implication de l'administration locale dans la réunion et sensibilisation, mobilisation et dans la sélection .

2.1.4. Analyse de la contribution du projet à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux

Les documents du projet étaient spécifiques aux mécanismes de la prise en compte du genre dans l' identification des bénéficiaires et la mise en œuvre des actions du projet. Des quotas d' effectifs des femmes bénéficiaires ont été bien fixés et clarifiée dans le projet. Le système de suivi évaluation avait développé un système de rapportage permettant de désagréger les données par sexe. De plus, le rapportage financier a pris en compte de déterminer le ratio des coûts des activités spécifiques pour les femmes et filles dans le budget total des activités du projet. Mais bien que les quota hommes/femmes

ont été bien spécifié dans les outils de gestion du projet , spécifiant qu' au moins 50 % des bénéficiaires sont des femmes, ces critères n'ont pas été respecté dans toutes les activités du projet. Dans certaines interventions, le taux de femmes bénéficiaires est de 27.2%.

Tableau 2: analyse du budget alloué aux activités spécifiques sur le genre

Activités avec composante genre	budget activité	% du budget pour chaque produit ou activités réserves pour action directe sur le genre	budget alloué aux actions directe sur le genre
Activité 122b: GBV prevention and case management	268023.58	60%	160814.148
Activité 123 : Community structured and local autorithies trained	127972.91	40%	51189.164
Activité 211: agricultural inputs	355958.88	0.13%	467.293657
activité 221: rehabilitation or construction or maintenance of community infrastructure	143714.1	36%	51737.076
activité 222 b: Creation of social enterprises and small business	164936.82	36%	59377.2552
Activité 223: youth capacity is strengthened for community engagement	26225.91	36%	9441.3276
coût de personnel du projet si pas inclus dans les activités ci-dessus	208745.49	33.30%	69512.24817
Total	1295577.69	31.1%	402538.5126

L'analyse du budget alloué aux actions directes au genre montre que 31,1% du budget des activités avec composante genre est alloué aux actions directes au genre. Cette proportion est appréciable et pour certaines interventions 60% du budget est alloué aux actions directes au genre.

En effet l'analyse de la proportion des bénéficiaires par sexe montre que 52% des bénéficiaires directes du projet sont des femmes, ce qui montre une prise en compte de l'aspect genre dans la sélection des bénéficiaires bien que pour certaines activités, les femmes bénéficiaires étaient fortement inférieures au quota préalablement définis dans les documents du projet.

Le projet a adopté une approche spécifique visant l'autonomisation des femmes. Des appuis aux AGR spécifiquement pour les femmes vulnérables et un accompagnement dans la création des AGR adaptées aux capacités des femmes bénéficiaires et aux conditions de l'environnement d' affaire du milieu ont induit un renforcement des moyens d' existence des femmes appuyées et de leur famille. La mise en place des bureaux de consultation gratuite des services d' avocat a induit un renforcement des respects des droits des vulnérables, une réduction des cas de fraudes et des tricheries dans le système judiciaire ce qui a induit une diminution de 75% des cas de conflits portés aux tribunaux de résidence de Gisuru dans la province de Ruyigi et 73,3% des réductions des cas de fraude et de corruption dans système juridique dans les deux communes (Gisuru et Kayogoro). En effet , les rapatriés étaient confrontés à des cas de spoliation et d'appropriation illégale de leurs biens , une exploitation illégale de leurs biens. Par la mise en place des comités de paix, l'intervention du projet a développé des mécanismes locaux de gestion de ces conflits et l'assainissement du système juridique par la disponibilisation des avocats, l'organisation des

caravanes juridiques induisant à une amélioration du respect des droits et de la dignité des rapatriés et vulnérables.

2.1.5. Analyse de la corrélation des produits aux besoins des bénéficiaires et pertinence du projet au contexte du moment de l'élaboration du projet et au mandat du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix

L'intervention du projet a permis d'apporter des réponses aux besoins identifiés et aux problèmes que hantaient la population cible.

2.1.5.1. Analyse de la corrélation du Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR) aux besoins des bénéficiaires

En effet par le renforcement du système de monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR) le projet , le projet a apporté une réponse aux problèmes d' accès à la justice identifiés dans les besoins et problèmes dont les rapatriés faisaient face au début du projet. En effet, 75,9% des enquêtés ont signifié qu'ils avaient des problèmes d'accès à l'aide légale. Cette proportion est de 89,3% pour les femmes et 79,3% pour les hommes. L'intervention du projet a permis une réduction de 60,5% du taux d'exposition aux problèmes d'accès à l' aide légale. Cette proportion est de 70% pour les femmes. Les conflits familiaux entre résidents et rapatriés ont diminué de 41,7%, ce taux de diminution a été de 52,8% pour les femmes et le taux d' exposition aux conflits fonciers a diminué de 63,4% et 70% pour les femmes.

Tableau 3 : Evolution des problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes dans la zone du projet

Types de problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes	Avant l' intervention du projet			Après intervention du projet			variation d' exposition aux problèmes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Non accès équitable aux services d' aide légale, juridiques et judiciaires par les rapatriés	89.30%	79.30%	75.90%	26.8%	33%	30.0%	-70.0%	-59.0%	-60.5%
Conflits fonciers	63.30%	43.70%	51.70%	19.0%	18.9%	18.9%	-70.0%	-56.8%	-63.4%
Conflits familiaux entre résidents et rapatriés	71.30%	59.70%	61.10%	33.7%	37.2%	35.6%	-52.8%	-37.7%	-41.7%

2.1.5.2. Analyse de la corrélation du Produit 1.1 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP) aux besoins des bénéficiaires

Le produit qui visait le renforcement de l'accès aux service sociaux de base cadre avec les différentes orientations sectorielles de la protection sociale, stratégie nationale de la réintégration et PND 2017-2028 mais est cohérent avec les besoins en soins de santé, scolarisation, alimentation et revenu qui entravaient le bienêtre des populations vulnérables et les rapatriés et vulnérables, et qui dans certains cas entraînaient des conflits sur les ressources (conflits fonciers, cas de vol, conflits familiaux) et induisaient à une déchirure des tissus sociaux et communautaires.

En effet, 93,7% des enquêtés étaient confrontés avant l'intervention du projet aux problèmes de cohabitation non pacifique entre les résidents et rapatriés. Cette proportion était de 99% pour les

femmes et 87% pour les hommes. L'intervention du projet a induit une amélioration de la cohabitation pacifique à plus de 63,6% selon la perception des enquêtés. Ce taux est de 68.7% pour les femmes.

Tableau 4 : Evolution de la situation de cohabitation dans la zone du projet

Types de problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes	Avant l' intervention du projet			Après intervention du projet			variation d' exposition aux problèmes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Mauvaise cohabitation entre population hôte et rapatriés	99%	87%	93.70%	31.0%	36.6%	34.1%	-68.7%	-57.9%	-63.6%

2.1.5.3. Analyse de la corrélation du Produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO) aux besoins des bénéficiaires

Les interventions qui visaient à contribuer à l' amélioration des moyens d' existence et d' accès à la sécurité alimentaire et l' amélioration des capacités de génération des revenus des ménages répondaient aux besoins et problèmes que les bénéficiaires encouraient avant l' intervention du projet. En effet, l' enquête des bénéficiaires a révélé que 79,3% des bénéficiaires avaient un problème d'accès aux aliments par manque de moyens financier . Cette proportion était de 83,7% pour les femmes et 69,3% pour les hommes. La situation d' après projet montre que le taux d' exposition aux problèmes d' accès financiers aux aliments a diminué de 44.9%, ce taux est de 36.7% pour les femmes.

95% des bénéficiaires avaient un problème d'accès aux ressources de production (pour les vulnérables et rapatriés), cette proportion était de 99% pour les femmes et 91% pour les hommes, la situation d' après projet révèle que l' exposition aux problèmes de manque de capital a diminué de 46.2% et ce taux est de 42.9% pour les femmes.

Tableau 5 : Evolution de la situation d' accessibilité alimentaire dans la zone du projet

Types de problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes	Avant l' intervention du projet			Après intervention du projet			**variation d' exposition aux problèmes**		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Manque d' accès financier aux aliments	83.70%	69.30%	79.30%	53.0%	36.1%	43.7%	-36.7%	-47.9%	-44.9%
Faible accès aux ressources de production (pour les vulnérables et rapatriés)	99%	91%	95%	56.5%	46.7%	51.1%	-42.9%	-48.7%	-46.2%

2.1.5.4. Analyse de la corrélation du Produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR) aux besoins des bénéficiaires

Les interventions du projet ont amélioré les capacités d' investissement et de génération des revenus. Les résultats de l' enquête des bénéficiaires ont montré que 67,5% des bénéficiaires éprouvent des difficultés de générer des revenus (79,1% femmes), la situation d' après projet montre que les difficultés de générer des revenus ont diminué de 38.3%, ce taux est de 47.7% pour les femmes bénéficiaires.

79,1% des bénéficiaires stipulaient que la pauvreté induisait à une réduction de la cohésion sociale(85,1% des femmes), et la situation d' après projet a montré que le taux de pauvreté des bénéficiaires a diminué de 23.5%, ce taux est de 26.8% pour les femmes bénéficiaires.

Tableau 6 : Evolution de la situation de pauvreté dans la zone du projet

Types de problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes	Avant l' intervention du projet			Après intervention du projet			variation d' exposition aux problèmes		
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Femmes**	**Hommes**	**Total**
Manque de source de revenus	**79.10%**	**73.10%**	**67.50%**	**41.4%**	**41.9%**	**41.7%**	**-47.7%**	**-42.7%**	**-38.3%**
Pauvreté	**85.10%**	**71.70%**	**77.30%**	**62.3%**	**56.6%**	**59.2%**	**-26.8%**	**-21.0%**	**-23.5%**

2.1.6. Analyse du niveau de rationalité et de pertinence dans la sélection des partenaires institutionnels

Le projet a identifié des partenaires opérationnels et actifs. Les partenaires ont été identifiés tenant compte de leur niveau de compétences et les capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles , assises communautaires mais par leur niveau de performance manifestée lors des interventions similaires antérieures.

Il est signalé que les partenaires locaux identifiés étaient des organisations locales ou internationales avec des compétences spécifiques aux domaines d'intervention. Le domaine de sécurité alimentaire et résilience fut approprié par Help Channel, food for the hungry, réseau Burundi 2000, SOPRAD Caritas Ruyigi, et le domaine de renforcement de la cohésion sociale par les agents de changements et dialogue et évènements communautaires fut confié à COPED , et le domaine d' aide légale fut confié aux spécialistes d' offre des services juridiques , le barreau , tandis que le domaine de l' autonomisation fut confié à JRS qui exécutait d' autres projets pareils, le domaine de renforcement économique par la création des business fut confié à BBIN SPART dont leur expertise s' aligne à l' accompagnement des entreprises sociales et business, tandis que le domaine de Travaux HIMO fut confié aux ASB et WVI qui sont aussi parfaitement impliqué dans divers aspects d' encadrement des actions de protection sociale.

2.1.7. Analyse de la pertinence de l'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs du projet

Le projet a combiné l' approche humanitaire et développement(=Nexus développement humanitaire) pour renforcer le niveau économique et la participation citoyenne des s. Ces approches ont induit des changements palpables dû à la possibilité d' accompagnement des bénéficiaires pour un changement de comportement et un développement des initiatives génératrices de revenus en association impliquant les couches de la communauté qui se considéraient comme ennemis, situation qui entravaient la cohésion sociale. Par ces approches ,le projet a pu maintenir l' intérêt économique et social des bénéficiaires et partant la consolidation des liens communautaires entre la population.

Mais la multitude des approches de renforcement de la résilience et cohésion sociale pour des bénéficiaires différemment choisis dans une même communauté mais dont les dividendes immédiates et palpables différent a induit une perception d' injustice chez les bénéficiaires dont les dividendes étaient purement sociaux tel que les agents de changements et membres de clubs de paix. En effet, ces derniers considèrent les bénéficiaires des travaux HIMO comme les plus favoris et sentent une injustice dans le choix des s.

L' utilisation des théâtres et sketch ainsi que les dialogues communautaires ont effectivement permis aux bénéficiaires de s' approprier les mécanismes de cohabitation pacifiques dans la communauté.

2.1.8. Analyse de la pertinence de la composition de l'équipe du projet

L'équipe du projet était composée d'un point focal dans chaque agence des Nations Unies. Le développement d' un système partenarial a permis d'exploiter des ressources disponibles dans les organisations locales à moindre coût et à un niveau d' efficience et efficacité élevé. Il est aussi observé que des ressources des organisations intervenaient de façon spécifique pour l'accomplissement des activités du projet , ce qui a induit à une performance et taux d' exécution des activités du projet assez appréciable.

2.1.9. Analyse de la pertinence de l'équilibre entre les volets du projet

Graphique 1 :répartition des ressources du projet par résultat

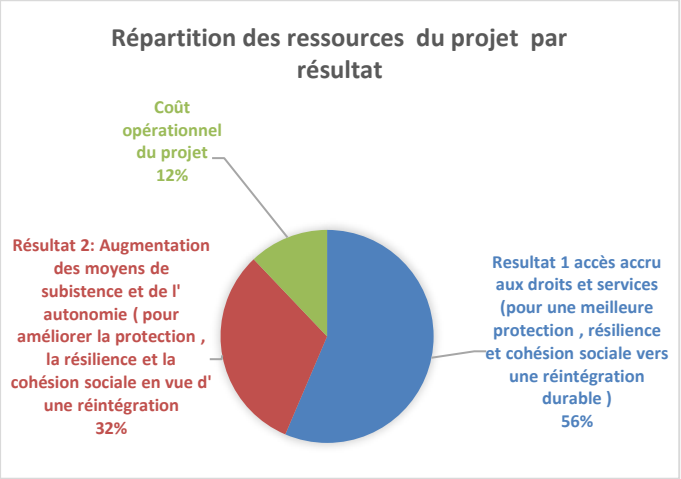

L'analyse de la répartition des ressources du projet par volet ou résultat montre qu'une part importante des ressources a été alloué au résultat 1 concernant l' amélioration de l' accès aux droits et services des s. Cette répartition est d' une part pertinente aux contextes surtout que les vulnérables et rapatriés sont assez confronté à manque d' accès aux services de droits et services sociaux. Leurs moyens d' existence étant dans la plupart des cas détériorés ou détenus illégalement par les autres habitants des communautés causant un conflit (familiaux , fonciers, suite à la détention de leur bien) et limitant par ailleurs leur capacité d' autosuffisance, le projet avait intérêt a alloué assez important effort en ressources à ce volet. De plus, le volet 2 ou résultat 2 qui concerne l'augmentation des moyens de subsistances et de l'autonomie occupe 32% du budget du projet, ce qui est justifié aux regards du niveau de vulnérabilité socioéconomique des rapatriés et des vulnérables limitant leur réintégration socioéconomique. Mais bien que la part allouée aux coûts opérationnels du projet ne soit pas exorbitant, une proportion de 12% est supérieur aux limites initialement planifiées de 7%.

2.1.10. Analyse de la prise en compte de l'aspect genre dans l'identification des bénéficiaires

Le projet avait édifié au préalable de critères de sélection des bénéficiaires sensibles au genre (taux de femmes dans les s). Certaines activités étaient spécifiquement planifiées pour les femmes tenant compte de leurs besoins spécifiques[5].Il est aussi à signaler que le projet avait développé une budgétisation et système de suivi évaluation sensible au genre avec des indicateurs désagrégés par sexe des bénéficiaires et une analyse de la part du budget alloué directement aux interventions dont les bénéficiaires sont des femmes.

Mais il est remarqué que pour certaines activités du projet, le taux de participation des femmes était inférieur aux quotas de femmes préalablement identifiées. Il est signalé un taux de participation des femmes de 27% dans les travaux HIMO à Kirundo, 26% dans la formation sur la communication non violente, résolution pacifique des conflits et la citoyenneté responsable à Kirundo, 39% dans formation sur l'aspect juridique comme leaders communautaires, 34% dans la sensibilisation pour l'organisation de la caravane juridique ,42% dans la participation dans la caravane juridique (Kayogoro et Gisuru), 26% dans les séances d'information aux autorités administratives et judiciaires sur les services d' aide légale, 49% comme bénéficiaires de l'inscription à l' état civil, et 35% dans la

[5] Les activités relatives à la distribution des kits de dignité ainsi que l' Actions liées à l'Autonomisation des jeunes et femmes vulnérables,

formation des acteurs communautaires sur la protection , droits de l' enfant contre les VBG et schéma de référencement.

2.1.11. Analyse du l'engagement des Agences (UNHCR, UNDP, FNUAP et FAO) et de considérations stratégiques

Le projet a permis l' implication des Agences de Nations Unies HCR, FNUAP, FAO PNUD de mener des interventions via leurs partenaires d' exécution qui ont contribué à renforcer l' autonomisation des vulnérables, l'accumulation du capital par le développement des AGR, et transferts des revenus par les travaux HIMO, l' amélioration de l' accès aux services sociaux de base (accès à l' éducation suite aux kits scolaires distribués, accès à l' aide légale par le développement de l' offre de services juridiques par les barreaux , l' amélioration de l' accès physiques aux aliments par le renforcement des capacités de production agricole. Ces interventions s' aligné aux stratégies de ces agences et concourent à l' amélioration des conditions de vie des vulnérables. En effet, ces interventions induisent à une réduction des conflits sociaux, amélioration du niveau de bienêtre social et communautaire et un renforcement des relations sociales qui sont les socles de la consolidation de la paix durable.

2.1.12. Analyse de la pertinence de la méthode de mise en œuvre du projet choisie par les Agences

Le projet a identifié des partenaires locaux actifs dans les communautés (ASB, COPED, Réseau Burundi 2000 ; SOPRAD Caritas Ruyigi) actifs dans les zones d' intervention ayant un cachet communautaire et une expertise dans les domaines d' intervention leur attribués. De plus, le choix de barreau comme partenaire dans l' offre des services sur l' aide légale a permis une efficience et efficacité de la fourniture des services de protection et d' aide légale. Le projet a privilégié une approche participative et une identification des besoins adaptées aux contextes du milieu. L' implication de l' administration centrale et locale a induit une amélioration de l' efficacité. Il est signalé que par l' approche de sensibilisation sur la cohésion sociale par des évènements participatifs (sketch , théâtres, jeux concours), la mise en place des agents de changements identifiés par la communauté et inclusifs (population hôte et rapatriés, femmes et hommes) , l' approche de concours de meilleur plan d' affaire et le développement des AGR dans les associations sont des méthodes qui ont été adaptés aux contextes.

Mais une analyse de l' approche de mise en œuvre du projet révèle que le déroulement de la mise en œuvre des activités du projet conjoint n' a pas permis une complémentarité des approches. Chaque Agence a procédé à un ciblage de ses bénéficiaires, et a développé ses interventions en se fiant des approches et interventions des autres agences bien qu' intervenant dans la même commune.

2.1.13. Résumé des principales constatations sur la pertinence

Le projet est aligné aux politiques nationales de développement économique comme le PND 2018-2027, UNDAF 2010-2023, vision 2025 et les politiques sectorielles de la stratégie nationale de l' aide légale, stratégie nationale sur la réintégration, Plan National d' Investissement Agricole 2016-2020 mais aussi aux contextes socioéconomiques du pays et des communautés des bénéficiaires,. Les interventions du projet ont induit des réponses aux besoins du groupe cible et ont été développés en se basant sur les besoins identifiés auprès des bénéficiaires lors de l' étude de base. De plus, la mise en exécution du projet a été basé sur des appels à projet des partenaires locaux ce qui a permis une sélection des interventions cadrant avec la logique et les priorités stratégiques du pays et des agences des nations unies. Le projet a développé ses interventions sur des acquis des interventions ultérieures et a pu corriger les lacunes que des interventions antérieures avaient encourues. Le projet a développé des interventions en prenant en compte l' aspect genre, Des quotas d' effectifs des femmes bénéficiaires ont été bien fixés et clarifiée dans le projet.

Le système de suivi évaluation avait développé un système de rapportage permettant de désagréger les données par sexe. De plus, le rapportage financier a pris en compte de déterminer le ratio des coûts des activités spécifiques pour les femmes et filles dans le budget total des activités du projet. 31,1% du budget des activités avec composante genre est alloué aux actions directes au genre. 52% des bénéficiaires directes du projet sont des femmes, ce qui montre une prise en compte de l' aspect genre dans la sélection des bénéficiaires bien que pour certaines activités, les quotas de femmes bénéficiaires idéalement fixés n' ont pas été respecté dans la mise en œuvre.

Les produits du projet étaient corrélés aux besoins des s, 79,3% des enquêtés ont signifié qu' ils avaient des problèmes d' accès à l' aide légale. Cette proportion est de 89,3% pour les femmes et 75,9% pour les hommes, 93,7% des enquêtés étaient confrontés avant l' intervention du projet aux problèmes de cohabitation non pacifique entre les résidents et rapatriés. Cette proportion était de 99% pour les femmes et 87% pour les hommes. 79,3% des bénéficiaires avaient un problème de manque d' accès financier aux aliments. Cette proportion était de 83,7% pour les femmes et 69,3% pour les hommes. 61,7% des bénéficiaires avaient un problème de manque de capital, cette proportion étaient de 81,9% pour les femmes et 69,1% pour les hommes, 67,5% des bénéficiaires éprouvent des difficultés de générer des revenus (79,1% femmes) et 79,1% des bénéficiaires stipulaient que la pauvreté induisait à une réduction de la cohésion sociale(85,1% des femmes). Le projet a été rationnel dans le choix des partenaires d' exécution. Le projet a identifié des partenaires opérationnels et actifs.

Les partenaires ont été identifiés tenant compte de leur niveau de compétences et les capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles , assises communautaires mais par leur niveau de performance manifestée lors des interventions similaires antérieures.

Le projet a adopté des approches pertinentes combinant l' approche humanitaire et développement pour renforcer le niveau économique et la participation citoyenne des s. Ces approches ont induit des changements palpables dû à la possibilité d' accompagnement des bénéficiaires pour un changement de comportement et un développement des initiatives génératrices de revenus en association impliquant les couches de la communauté qui se considéraient comme ennemis, situation qui entravaient la cohésion sociale. Par ces approches ,le projet a pu maintenir l' intérêt économique et social des bénéficiaires et partant la consolidation des liens communautaires entre la population. La répartition budgétaire était pertinence par rapport aux résultats attendus et aux contextes avec 56% du budget pour le résultat 1 et 32% pour le résultat 2 mais une augmentation du coût opérationnel de 71,14% est observé suite de suspension des activités des ONG pendant au moins trois mois.

2.2. Critère d'évaluation 2 : *Efficacité du projet*

L'évaluation de l'efficacité du projet s'est focalisée sur l'analyse du niveau de performance du projet en termes de réalisation des produits et effets, les facteurs de succès ou d'échecs, l'efficacité des stratégies de partenariat, et de pilotage du projet.

2.2.1. *Analyse du niveau de réalisation des principaux produits et activités aux effets de la consolidation de la paix*

Tableau 7 : indicateur du niveau de réalisation des produits du projets

Résultat	Produit	Indicateur	Base de donnée	Cible de fin de projet	progrès actuel de l' indicateur	Taux d'achevement
Résultat 1 Accès accru aux droits et services (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable)	produit 11: renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée	Indicateur 111 Nombre de rapports consolidés de surveillance des frontières	0	18	18	100%
		Indicateur 112 Nombre de policiers et d'autorités locales formés	0	40	40	100%
		Nombre de cas de protection présentés et référés	0	180	28	16%
	Produit 12 Accès aux services sociaux de base (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable)	Indicateur 121 Nombre de bénéficiaires impliqués dans les évaluations participatives	0	200	200	100%
		Indicateur 122bénéficiairesde l'aide légale	0	4000	4000	100%
		Nombre de participants des groupes de discussion et à des séances d'information et de sensibilisation	0	2000	2480	124%
		Indicateur 1.2.4 b Nombre de survivants hébergés dans des refuges	0	6	56	933%
		Indicateurs 1.2.4c kits de dignité distribué	0	2000	2100	105%
Résultat 2 Moyens de subsistance et autosuffisance accrus pour les ménages vulnérables (pour une protection, résilience et cohésion sociale améliorées en vue d'une réintégration durable)	produit 22 Appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale à travers l'entreprenariat	Indicateur 221 Nombre de projets de réhabilitation réalisés	6	10	10	100%
		Nombre de QIPs réalisés	0	8	8	100%
		Indicateur 222 Nombre debénéficiairesemployés, y compris à court terme	1200	1840	2099	114%
performance globale du projet						172%

L' analyse du taux d' achèvement des activités du projet montre une meilleure performance globale du projet. En effet , le taux de réalisation des activités planifiées et d' atteinte des indicateurs d' activité du projet est de 172%, le taux d'achèvement est plus faible pour le cas de victimes en besoin de protection référées. Ce niveau de performance est lié à une amélioration de la situation de protection communautaire des rapatriés et une amélioration de l' accès aux droits mais aussi une amélioration des mécanismes de conciliation communautaires et de résolution pacifique des conflits qui ont induit une réduction notable de cas de violations de droits des vulnérables. En effet , les caravanes juridiques et la mise en place des parajuristes dans les communautés ont permis une amélioration des connaissances des procédures juridiques et des lois et a induit la réduction de la corruption dû à la méconnaissance des populations en matière juridique.

2.2.2. Analyse des facteurs favorables ou défavorables ayant contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et résultats attendus du programme de pays de consolidation de la paix

❖ Facteurs ayant contribué au renforcement de capacités d'observation des frontières et de la protection des rapatriés et des vulnérables

- **Le** partenaire impliqué dans le monitoring détient une expertise et professionnalisme sans précédent et le système de monitoring orienté vers la conception et fourniture des réponses appropriés aux victimes
- L' implication des services déconcentrés (PAF) et les services experts du domaine de droit (barreau) a induit une appropriation des processus et un renforcement de l' offre des services adaptés aux besoins des bénéficiaires
- L' analyse initiale des besoins des bénéficiaires a permis au projet de conception des interventions adaptées aux besoins du groupes cibles.

❖ Les facteurs ayant contribué à la réalisation effective du renforcement de l' accès aux services de soutien de base pour la réintégration durable des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire

- L' analyse initiale des besoins des bénéficiaires a permis au projet de conception des interventions adaptées aux besoins du groupes cibles)
- L' implication de l' administration locale et centrale (DGRRR, administration communale) a permis une mobilisation effective de population à la cause du projet
- L' adoption d' une approche partenariale avec des acteurs à assise communautaire (ASB) et ayant une expertise dans le domaine d' intervention (Réseau Burundi 2000, HCB, SOPRAD caritas Ruyigi,Food for Hungry pour la sécurité alimentaire et résilience, SPARK/BBIN pour la création et accompagnement dans la création d' AGR , World Vision et ASB pour les travaux cash for work) a permis une réalisation des produits en utilisant une expertise professionnelle et une connaissance communautaire.
- Le projet a adopté l'appui aux initiatives locales en finançant la réalisation des interventions préalablement identifiés dans les Plans communaux de développement communautaire PCDC (QIPS identifiés et financés répondaient aux priorités locales identifiées dans les PCDC)
- Le projet a adopté une approche de cohésion sociale en intégrant la population hôte qui ont dû travailler et interagir avec les rapatriés pour créer des relations sociales dans toutes les activités du projet.

- **Les facteurs ayant contribué au renforcement de l'augmentation des moyens de subsistance et de l' autonomie.**

- Le projet a adopté une approche de préparation des bénéficiaires par des formations sur les modules de gestion financière et identification des opportunités d'AGR avant de débloquer la somme épargnée lors des travaux Cash for work.

- L' adoption de l' approche concours pour les meilleurs plans d' affaire a permis aux bénéficiaires de bien analyser le marché et les secteurs porteurs.

- **Les facteurs ayant contribué à la réalisation effective du renforcement des capacités de production agricole de subsistance**

- Le projet a initié des productions d' aliments et de produits alimentaires écologiques et ne demandant que très peu de matière première ou d' espace pour sa production , l' appui à la culture des champignons et l' apiculture permet une production des produits alimentaires et vendables sans pour autant faire la compétition en termes d' occupation des terres cultivables avec les autres cultures vivrières.

- L'approche de distribution d' intrants agricoles par l' organisation des foires a permis aux bénéficiaires d' avoir une multitude de choix adaptés à leur besoin.

- **Les facteurs ayant contribué à la réalisation effective du renforcement des moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l' entreprenariat**

- L' innovation de FNUAP de combiner l' approche sociale au renforcement économique des bénéficiaires par la création des VSLA des agents de changements et membres des clubs de paix a permis de renforcer la présence et la visibilité des agents de changements mais aussi la légitimité économique dans leur communauté.

2.2.3. Facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective des produits du projet

- La distribution d' intrants agricoles a été effectué dans une saison C moins importante en termes de production agricole

- La durée du projet a remis en cause l'accompagnement effectif des entreprises sociales ,associations , VSLA des clubs de paix crées dans le cadre du projet ,

- Le projet n' a pas pu développer l' approche filière indispensable pour les activités agricoles (cultures de champignons et apiculture) développées , approche indispensable pour le renforcement de la production de ces produits.

- Le projet a utilisé des approches variées en identifiant sur les mémés communes plusieurs catégories des bénéficiaires qui bénéficient des interventions diverses et parfois avec une tendance à la démotivation de certains s. En effet, les agents de changements et membres de clubs de paix se sentent lésés de pourquoi n' ayant pas bénéficié des travaux cash for work et d' appui à la création d' entreprises sociales ou appui aux intrants alors que le projet était financé par le même bailleur PBF. Ce qui remet en cause d' une certaine part la cohésion sociale.

- Manque de coordination des interventions locales , le projet bien qu' ayant financé par le même bailleur n' a pas instauré un cadre local de coordination des actions et de mutualisation des acquis du projet ;

2.2.4. Analyse du niveau d'efficacité de la stratégie de partenariat d'UNDP, UNHCR, FAO, FNUAP

L' approche partenariale adoptée dans le projet a permis une performance globale très appréciable. L'identification des partenaires par des appels d' offre a permis d' identification des partenaires opérationnels dans le domaine d' intervention intéressés par le projet , ayant des capacités techniques et organisationnelles pouvant permettre une réalisation des activités du projet à moindre coût et avec une qualité meilleure.

2.2.5. Facteurs ayant induit à l'efficacité ou à l'inefficacité ?

2.2.5.1. Les facteurs ayant induit au renforcement de l'efficacité du projet

- L' organisation des revues périodiques du projet impliquant tous les acteurs du projet. Ces revues ont permis une adaptation et un cadrage continuel des interventions du projet aux besoins dynamiques des bénéficiaires et aux exigences contextuelles ;
- La mise en place des points focaux de l' administration centrale et locale, cela a permis l' implication des acteurs locaux dans la réalisation des objectifs du projet.
- L' approche partenariale par des acteurs locaux (partenaires d' exécution)
- L' approche de suivi participatif avec les autorités locales et centrale

2.2.5.2. Les facteurs ayant induit au renforcement de l'inefficacité du projet

- La non mutualisation des interventions dans la commune par les différentes agences des Nations Unies et ses partenaires (FNUAP, PNUD, FAO et UNHCR)
- Manque d' harmonisation des approches d' intervention au niveau communautaire

2.2.6. Analyse des domaines selon le niveau de performance

2.2.6.1. Les domaines dans lesquels le projet a enregistré des meilleures performances

- Le projet a permis une implication effective des agents de changements dans la résolution pacifiques des conflits et dans la consolidation des relations sociales.
- La création des entreprises sociales (associations des cultivateurs de champignons et apiculteurs) a permis un renforcement de la production des produits alimentaires de façon écologique sans pour autant faire la pression sur les autres ressources utilisées dans la production agricole.
- L'organisation des compétitions de projet d' affaire a induit un esprit entrepreneurial et a renforcé l' esprit d' amélioration de la productivité des acteurs qui ont bénéficié des AGR.
- Les travaux cash for work ont non seulement permis l' amélioration de la vie communautaire et communale par l' octroi le renforcement de l' accès à l' emploi en réduisant le sous-emploi et transfert de revenus aux bénéficiaires mais ces travaux ont permis de financer et exécuter des travaux prioritaires identifiés comme priorités locales dans les PCDC.
- Les QIPS ont permis de financer des besoins locaux induisant une amélioration des conditions de vie de la population locale. En évidence, la réhabilitation des lieux d' aisances de l' hôpital Gisuru, le projet a permis une amélioration des conditions d'hygiène et assainissement de l' hôpital mais aussi a permis à l' hôpital d' améliorer son niveau de revenu net. En effet, les services de vidange des anciennes latrines qui devraient être payés tous les 3 moins entraînaient un coût financier de vidange de plus de 70 000

francs Burundais par trois mais aussi une odeur nauséabonde qui pouvaient durer en moyenne deux jours causant quelques fois des maladies.

- Le système de monitoring mis en place par le HCR a permis une réelle identification des besoins des bénéficiaires qui ont permis une formulation des réponses adaptés aux besoins des bénéficiaires.

2.2.6.2. Comment le projet peut approfondir ou développer ces résultats à meilleurs performances

Pour approfondir les résultats obtenus par l'intervention du projet, il est recommandable :

- Qu' Il y a plus d' action de renforcement des structures communautaires créés (VSLA des CACC, associations des producteurs de champignons, et apiculteurs, entreprises sociales, comité de gestion des infrastructures appuyées) dans le domaine de gouvernance et d'analyse des situations pour les doter des capacités de développer des réponses adaptées aux besoins et conditions communautaires et du milieu.
- Que des mécanismes de renforcement de la cohésion sociale et réintégration des rapatriés et autres groupes vulnérables soient opérés par une approche d' intégration de ces groupes dans les structures communautaires et groupements communautaires existant qui ont déjà une base solide en matière de gouvernance et de légitimité communautaire. Cela permettra de renforcer l' efficacité de renforcer les capacités économiques et sociales des s, mais aussi éviter la création des groupements opportunistes et de projet , entravant la durabilité des acquis.
- Un développement des chaînes de valeur champignons et miel dans le but de renforcer la résilience communautaire et alimentaire des ménages bénéficiaires
- Développer un esprit de coordination locale des approches d' intervention en misant sur la coordination des actions des acteurs d' exécution et une échange d' expérience et partage de bonnes pratiques continues.

2.2.6.3. Les domaines dans lesquels le projet a enregistré des faibles performances

Le projet n' a pas effectué des performances appréciables dans l' augmentation de la production agricole grâce aux intrants agricoles distribués. En effet, la période culturale C qui est une saison sans intensité culturale n' était la bonne saison. De plus, la distribution tardive d' intrants agricoles n' a pas permis aux bénéficiaires de respecter le calendrier agricole.

2.2.7. Analyse du niveau de clarté , faisabilités des objectifs et les produits du projet

Le projet a identifié des actions et interventions clarifiée dans le document du projet signé par le bailleur de fonds PBF. Des indicateurs de résultats ont été identifiés et clairs et atteignable. En effet, le taux d'atteinte des indicateurs est de 172%. Mais le projet n' a pas développé des indicateurs d' effets pour les deux résultats du projet.

2.2.8. Analyse du niveau de participation des parties prenantes dans la gestion et mise en œuvre du projet

Le projet a permis une parfaite participation de l' administration centrale par l' intermédiaire des points focaux (DGRR) dans les phases d' identification des s, le suivi des réalisations et revues périodiques des interventions du projet. De plus , le projet a développé un système de point focal communal qui intervenaient dans les activités de mobilisation des bénéficiaires et suivi des réalisations du projet. Les communes ont activement participé dans l' identification des collines bénéficiaires, des bénéficiaires des travaux cash for work, des travaux à impacts rapides à exécuter et dans les travaux à exécuter dans le cadre de cash for work. De plus, les partenaires d' exécution étaient impliqué dans la formulation des interventions adaptées aux besoins réels par la formulation des projets à soumettre aux agences des nations unies.

Cette approche d' implication participative de l' administration locale et centrale a induit une amélioration du niveau de réalisation des activités, facilité la mobilisation des bénéficiaires et l' identification des travaux à impacts rapides à financer adaptés aux besoins locaux et prioritaires . De Plus, l' implication de l' administration a induit une légitimité de l' intervention du projet et une appropriation du processus de réintégration sociale. Les agents de changements sont communautairement reconnus et légitimes dans la résolution des conflits et les parajuristes formés sont des intermédiaires privilégiés dans la fourniture des services d' aide légale de base à la communauté.

La participation des leaders communautaires dans les comités de gestion des infrastructures réhabilités a permis une appropriation des actions entreprises.

2.2.9. Analyse du niveau de prise en compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires et l'équipe du projet et les Ministères et Institutions nationales concernés par le projet

L' équipe projet a impliqué l' administration centrale dans les activités d' identification des besoins des bénéficiaires, les revues annuelles et dans les visites de suivi des réalisations du projet. Cela a induit une amélioration de l' efficacité et un cadrage continuel des activités aux priorités nationales et locales.

2.2.10. Analyse de niveau de contribution du projet à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux

Le projet a induit une participation des femmes dans les activités du projet. 52% des bénéficiaires du projet sont des femmes. Les activités d' appui aux AGR des femmes (125 femmes appuyés en AGR pour une somme de 500 000 francs Burundais) et 100 femmes appuyés par un montant de 100 000 francs burundais a permis à ces femmes de développer des AGR et un renforcement de la résilience des femmes appuyés. En plus de ces appuis , la participation des femmes dans les associations des cultivateurs des champignons, apiculteurs, entreprises sociales et VSLA des CACC ont induit une amélioration d'accès aux sources de revenus de plus de 47,7% et une réduction de leur exposition à la pauvreté de 26,8% .

2.2.10.1. Renforcement de l' estime de soi

Les interventions du projet ont permis une amélioration de l' estime de soi des femmes s. Les femmes vulnérables appuyés ou ayant reçu des revenus tirés des AGR développés suite aux appuis ou revenus tirés des entreprises sociales ont renforcés leur capacité de faire face aux dépenses du ménages , ce qui a renforcé leur considération sociale et estime de soi. Les femmes parajuristes et membres des Clubs de paix ont acquis une reconnaissance communautaire de ces femmes. En effet, ces femmes contribuent dans l' offre des services d'aide légale et dans la conciliation communautaire et partant influence le processus de consolidation de la paix.

2.2.10.2. Amélioration de la participation des femmes dans la vie socio-économique des ménages.

Le projet a permis aux femmes bénéficiaires d' améliorer le niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages. Par des revenus tirés des cash for work, des VSLA et des entreprises sociales mais aussi des appuis aux AGR, le projet a permis aux femmes de mobiliser des revenus utilisables dans leurs ménages.

2.2.11. Analyse de niveau d' efficacité de système de suivi et évaluation utilisé dans le projet

Le projet a privilégié un suivi évaluation participative par des ateliers d'évaluation conjointe avec les partenaires et bénéficiaires (atelier d'évaluation conjointe des activités de barreaux et les services des BCG et les parajuristes organisés par le Barreau , ateliers d' évaluation des activités de réintégration sociale par les travaux HIMO organisés par les ASB en commune Busoni ; revues annuelles du projet organisées de façon à impliquer tous les acteurs et parties prenantes dans le projet pour un cadrage des interventions adaptées aux contextes et aux besoins des s, identification conjointe préalable et participative des besoins et de la cible). Le projet a adopté un système de rapportage simple et adaptée aux capacités d' acteurs locaux toutes fois le projet n' a pas structuré sa théorie de changement bien que le cadre de résultats ait été élaboré.

Le projet a mis une place des points focaux dans toutes les agences des Nations unies impliquées dans le projet et a catégorisés les interventions spécifiques qui ont été alloués aux agences de nations Unies en fonction de leur expertise et mandat. Des communications et des réunions pour l' exécution du projet ont été organisé. Le projet a aussi impliqué l' administration centrale par la mise en place des points focaux de l' administration centrale (DGRR) et administration communale. Ces derniers ont effectivement et efficacement été impliqué dans les revues des activités du projet, identification des besoins des bénéficiaires et dans les suivis des réalisations du projet mais aussi au niveau communal dans l' identification des bénéficiaires et la mobilisation des bénéficiaires.

2.2.12. Analyse des problèmes et contraintes rencontrés dans l'exécution du projet

L' évolution contextuelle ayant impacté sur le fonctionnement des ONG suite à la structuration gouvernementale du système d' intervention et de régulation des ONG a induit une suspension des activités du projet. De plus, le projet a dû commencer avec un retard suite aux arrangements administratifs entre les agences des Nations Unies et le gouvernement. Les acteurs du projet ont

dû adopter une approche d'exécution simultanées des activités sur différents sites et une extension de la durée du projet de 6 mois.

Ces contraintes ont de surcroît entraîné un retard dans l' appui aux AGR identifiés et a compris l' efficacité des interventions surtout les interventions relatives à l' agriculture. ces problèmes ont aussi entrainé à un niveau minime et quelque fois un manque de motivation des bénéficiaires et des efforts supplémentaires pour la redynamisation des bénéficiaires

Le projet a identifié aussi de nombreux besoins des bénéficiaires mais n' a pas pu tenir en compte tous ou la majorité des besoins identifiés. Il a été aussi remarqué que le projet n' a pu intervenir que sur un groupe minime des bénéficiaires , le projet n' a pas pu mobiliser les fonds de fournir une réponse à toute la population en besoin. Tenant compte de peu de ressources du projet (budget du projet), le projet a du procédé à une sélection de très peu de bénéficiaires parmi une multitude des bénéficiaires potentiels.

le système de ciblage n' a pas du tout permis une identification communautaire purement participative, quelques agences d' exécution ont procédé aux ciblages individualisés par l' intermédiaire des leaders locaux sans toutefois permettre l' appropriation communautaire des systèmes de ciblage et garantir la transparence et la validation communautaire des bénéficiaires, ce qui pouvaient entraîner un faible niveau de cohésion sociale et d' appropriation.

2.2.13. Résumé des grandes constatations des résultats de l'efficacité du projet

L'évaluation de l'efficacité du projet s'est focalisée sur l'analyse du niveau de performance du projet en termes de réalisation des produits et effets, les facteurs de succès ou d'échecs, l'efficacité des stratégies de partenariat, et de pilotage du projet.

L' analyse de taux d' achèvement des activités du projet montre une meilleure performance globale du projet. En effet , le taux global de réalisation du projet est de 172%, le taux d'achèvement est plus faible pour le cas de victimes en besoin de protection référées.

L' approche partenariale adoptée dans le projet a permis une performance globale très appréciable. L'identification des partenaires par des appels d' offre a permis d' identification des partenaires opérationnels dans le domaine d' intervention, ayant des capacités techniques et organisationnelles pouvant permettre une réalisation des activités du projet à moindre coût et avec une qualité meilleure. Le projet a identifié des actions et interventions clarifiées dans le document du projet signé par le bailleur de fonds PBF. Des indicateurs de résultats ont été SMART.

Le projet a permis une parfaite participation de l' administration centrale par l' intermédiaire des points focaux (DGRR) dans les phases d' identification des bénéficiaires, le suivi des réalisations et revues périodiques des interventions du projet. De plus , le projet a développé un système de point focal communal qui intervenaient dans les activités de mobilisation des bénéficiaires et suivi des réalisations du projet.

Le projet a induit une participation des femmes dans les activités du projet. 52% des bénéficiaires du projet sont des femmes, les interventions du projet ont permis une amélioration de l' estime de soi des femmes bénéficiaires. Le projet a permis aux femmes bénéficiaires d' améliorer le niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages. Les femmes bénéficiaires ont connu une amélioration d'accès aux sources de revenus de plus de 47,7% et une réduction de leur exposition à la pauvreté de 26,8%.

2.3. *Critère d'évaluation 3: analyse de l'efficience du projet*

L'évaluation de l'efficience du projet a analysé le niveau d'optimalité dans le projet et l'adéquation des ressources disponibilisés dans le projet aux besoins du projet et proportionnellement allouées. De plus l'évaluation de l'efficience a porté à une analyse de l'adéquation des résultats obtenus aux ressources engagés, mais aussi une analyse de la performance de la structure de gestion du projet.

2.3.1. Analyse de la contribution de la structure de gestion du projet à l' efficience

Le projet a été exécuté par l' implication des acteurs locaux et partenaires d' exécution selon leur expertise. L' analyse des taux d' atteinte des indicateurs d' activité a été de 115.59% comparé au taux d'utilisation du budget de 99,9% montre que le taux d' efficience du projet a été de 115.59%.

2.3.2. Analyse du niveau d' affectation rationnelle de l' utilisation des ressources humaines et financières du projet et du coût efficacité

Le calcul du coût efficacité obtenu par un calcul du ratio d' efficience obtenu par le rapport taux d' achèvement du projet par rapport aux taux de consommation du budget montre un niveau appréciable d' efficience du projet.

Le niveau d' efficience est plus élevé pour le résultat 1 qui est relatif à l' amélioration croissante d' accès aux droits et services pour une meilleure protection , résilience et cohésion sociale vers une réintégration durable, l'indice d' efficience est de 156,2% contre 121,1% pour le résultat 2 concernant l' Augmentation des moyens de subsistance et de l' autonomie (pour améliorer la protection , la résilience et la cohésion sociale en vue d' une réintégration) et le niveau d'efficience est la moins élevé pour le volet opérationnel où est remarqué un taux de consommation budgétaire de plus 224.39% et un niveau d' efficience de 45,57%.

Les produits ayant manifesté un niveau d' efficience le plus élevé est produit 12 Accès aux services de soutien de base pour la réintégration des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire avec un indice d' efficience de 206,73% ; tandis que le taux d' efficience est le moins élevé pour le produit 11 renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée avec un taux d' efficience de 71.9%.

Tableau 8 : Niveau d' efficience par produit et résultat du projet

Résultat/produit	taux de consommation budgétaire	taux d' achèvement des activités/produits/résultats	Indice d'efficience
Résultat 1 accès accru aux droits et services (pour une meilleure protection , résilience et cohésion sociale vers une réintégration durable)	99.9%	156.1%	156.2%
produit 11 renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée	100.0%	71.9%	71.9%
produit 12 Accès aux services de soutien de base pour la réintégration des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire	94.16%	194.67%	206.73%
Résultat 2: Augmentation des moyens de subsistance et de l' autonomie (pour améliorer la protection , la résilience et la cohésion sociale en vue d' une réintégration	82.53%	100.00%	121.17%
Produit 21: Appui à la production agricole de subsistance	76.18%	89%	116.28%
produit 22 : appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l' entreprenariat	87.47%	100.00%	114.33%
coût opérationnel	224.39%	100.00%	44.57%
performance globale	99.99%	115.59%	115.6%

Les facteurs explicatifs du niveau de performance globale élevé est le niveau d' efficacité élevé dû à une implication des partenaires d' exécution experte dans leur domaine d' intervention, l' implication de l' administration locale dans la mobilisation communautaire, planification et identification des besoins , et aussi dans les suivis périodiques (visites de suivi des réalisations, revues périodiques..).

L' identification participative des besoins a en effet permis une identification réelle des besoins d' intervention ce qui permet une participation active des bénéficiaires et des parties prenantes dans l' exécution du projet.

Les facteurs ayant induit à un niveau d' efficience moins élevé sont essentiellement l' évolution contextuelle tel que la fermeture momentanée des ONG internationales dont il y a eu des partenaires d' exécution qui a induit une suspension des activités pendant au moins 3 mois mais qui a aussi induit des coûts opérationnels (budget du personnel, autres coûts indirects et directs) non planifiés non planifiés dans le projet.

2.3.3. Analyse du respect des délais dans la livraison des fonds et des activités

Dans certaines partenaires d' exécution, des fonds ont été accordés avec un certain retard ce qui a impacté sur les activités du projet. Il est signalé que les intrants agricoles ont été livrés pour la saison C, saison moins importante en termes de volume d' activité agricole et de production.

2.3.4. Analyse du niveau d' efficience du système de suivi évaluation utilisée par les agences

Les outils de suivi des activités et d' évaluation d' atteinte des objectifs utilisés dans le projet comprenaient les visites de suivi mené et par les partenaires d' exécution mais aussi conjointement par les parties prenantes dont l' administration centrale, Agences des Nations unies en consortium , des revues périodiques. Ce système a permis une amélioration de l' efficacité du projet car des recommandation d' amélioration des interventions étaient formulés et permettaient le cadrage des interventions en fonction du contexte. Les rapports périodiques et le format de rapportage développé par le bailleur de Fonds permettent de capter l' essentiel d' information pour l' efficacité du projet.

En effet , un niveau d'efficience de 108.60% est observé dans le volet suivi évaluation. Ce qui montre un niveau de performance appréciable.

2.3.5. Analyse de l' adéquation des ressources du projet aux produits et résultats atteints

Graphique 2: répartition des budgets consommés par produit

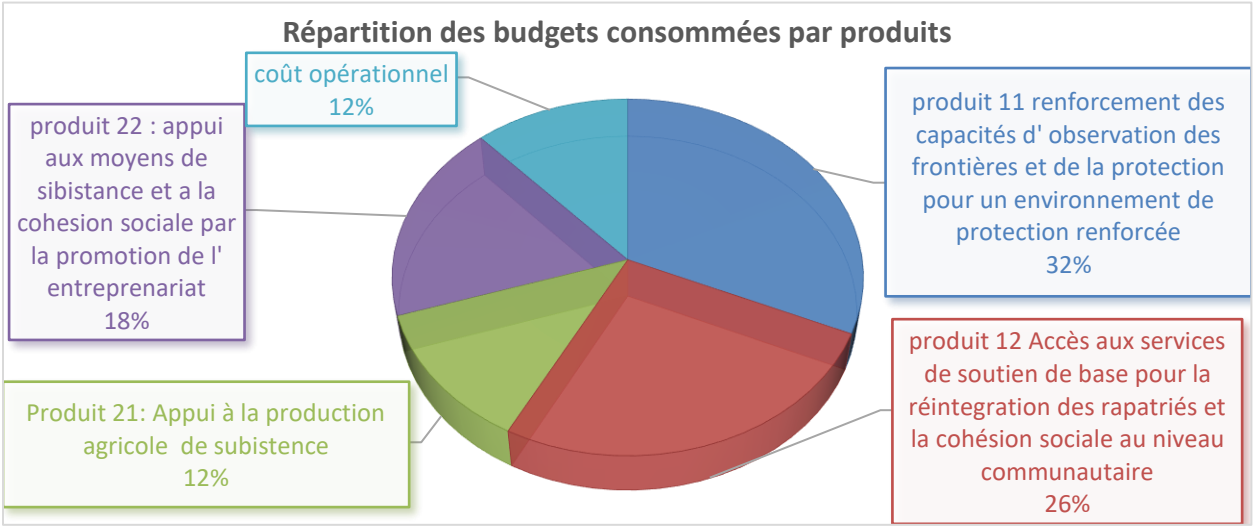

L'analyse de la répartition budgétaire par produit montre une prédominance du produit de renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée qui occupe 32% du budget consommé du projet, et 26% du projet a été consacré à l' amélioration de l' accès aux services de soutien de base pour la réintégration des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire, 18% étant alloué à l' appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l' entreprenariat , tandis que 12% était alloué aux activités d' appui à la production agricole de subsistance et 12% alloué à la gestion et activités de suivi évaluation du projet.

L' analyse du niveau d' efficience par produit montre déjà commenté en haut montre un niveau aussi appréciable par résultat et par produit , toujours supérieur à 71% pour tous les produits sauf la composante de gestion opérationnelle du projet qui manifeste un niveau d' efficience de 45,57% dû à une augmentation du budget de 7% à 12% (soit une augmentation de 71,14%).

L' analyse des ressources disponibilités par le projet pour la réalisation des objectifs montre que le projet bien qu' ayant mobilisé les ressources de 3000000.05 dollars américains , les besoins étaient énormes et la durée du projet étaient très court pour mener à bien le processus de réintégration sociale des rapatriés qui continue à regagner le pays.

L' analyse de effets induits dans chaque produits escomptés et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisés. Mais le produit lié au renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée qui bien ayant consommé 32% du budget du projet , son volume d' activités n'est aussi grand que le volet de renforcement de 18% étant alloué à l' appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l' entreprenariat. Le projet devrait aussi tacher une assez importance sur le renforcement de la réintégration socioéconomique des rapatriés et le budget des deux produits 21 et 22 devraient être augmenté en guise de la réduction des coûts liés aux produits 11.

2.3.6. Analyse du niveau d' efficience des voies et voies et moyens utilisés dans la réalisation des résultats et objectifs du projet

Au lieu de créer des nouveaux organes et structures communautaires (Associations , entreprises sociales, VSLA , clubs des agents de santé, ...) le projet pourrait miser ses forces sur des structures et organisations communautaires pour renforcer l'intégration des rapatriés et vulnérables et profiter de savoir-faire et bonnes pratiques déjà produits par les interventions antérieures.

Le projet aurait aussi mis son importance sur les échanges d' expériences avec les autres acteurs et aussi développer ses interventions en se basant sur des bonnes pratiques des interventions antérieures.

Le projet aurait mené des approches de coordination des interventions au niveau communale et une harmonisation des approches d' identification des s, et d' intervention par les 4 agences des nations unies (FNUAP, UNHCR, PNUD, FAO).

2.3.7. Analyse du niveau d' atteinte des résultats par rapport aux temps imparti à leurs réalisations

L' analyse des réalisations des produits planifiés dans le projet montre un respect de délais impartis aux activités du projet sauf qu' une période d' arrêt a été observé pendant environ 3 mois suite aux contextes ayant induit à une fermeture des ONG et une limitation des activités de terrain des partenaires d' exécution. En analysant les rapports d' activités et les résultats atteints, le projet a pu réaménager son délais grâce à une extension de 6 mois par rapport à sa durée initiale d' exécution mais ce délai a négativement impacté sur les coûts opérationnels du projet qui ont augmenté de 71,14% passant de 7% du budget planifié à 12% consommé. De plus , des formulaires et

questionnaire de collecte des données sur les violations des droits et situation d' accès aux droits et services sociaux bien que le draft existe , le délai n' a pas permis au Barreau d' en utiliser pour efficacement effectuer cette collecte des données.

2.3.8. Analyse de l' efficience des modalités de partenariat

Le projet a développé un mode de partenariat basé sur les termes de références. En effet, les agences des nations unies en consortium (PNUD, FAO, FNUAP, UNHCR) ont développé une sélection des partenariats basé sur les compétences et capacités opérationnelles en fonction du domaine d' intervention et des taches à exécuter. Le mode de sélection basé sur la soumission des microprojets a permis aux partenaires de dévoiler leurs capacités de compréhension de la logique d' intervention et d' une conception assez adaptée des activités à mener en fonction de la théorie de changement du projet. Mais il est remarqué que les agences des Nations Unies en consortium n' ont pas procédé à des diagnostics des capacités organisationnelles des partenaires d' exécution pour détecter leur compétences d' action.

2.3.9. *Résumé des grandes constatations de l'analyse de l'efficience du projet*

Le projet a été exécuté par l' implication des acteurs locaux et partenaires d' exécution selon leur expertise. La performance globale des résultats de 172% a été atteint en utilisant 99,9% du budget prévu soit un taux d' efficience de 172.2% (rapport coût d' efficacité de 172% au coût d' utilisation du budget de 99,9%).

Le calcul du coût efficacité obtenu par un calcul du ratio d' efficience obtenu par le rapport taux d' achèvement du projet par rapport aux taux de consommation du budget montre un niveau appréciable d' efficience du projet.

Le niveau d' efficience est plus élevé pour le résultat 1 qui est relatif à l' amélioration croissante d' accès aux droits et services pour une meilleure protection , résilience et cohésion sociale vers une réintégration durable, l'indice d' efficience est de 156,2% contre 121,1% pour le résultat 2 concernant l' Augmentation des moyens de subsistance et de l' autonomie (pour améliorer la protection , la résilience et la cohésion sociale en vue d' une réintégration) et le niveau d'efficience est la moins élevé pour le volet opérationnel où est remarqué un taux de consommation budgétaire de plus 224.39% et un niveau d' efficience de 45,57%.

Les produits ayant manifesté un niveau d' efficience le plus élevé est produit 12 Accès aux services de soutien de base pour la réintégration des rapatriés et la cohésion sociale au niveau communautaire avec un indice d' efficience de 206,73% ; tandis que le taux d' efficience est le moins élevé pour le produit 11 renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée avec un taux d' efficience de 71.9%.

un niveau d'efficience de 108.60% est observé dans le volet suivi évaluation. Ce qui montre un niveau de performance appréciable.

L' analyse de effets induits dans chaque produits escomptés et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisés

L' analyse des ressources disponibilités par le projet pour la réalisation des objectifs montre que le projet bien qu' ayant mobilisé les ressources de 3000000.05 dollars américains , les besoins étaient énormes et la durée du projet étaient très court pour mener à bien le processus de réintégration sociale des rapatriés qui continue à regagner le pays.

L' analyse de effets induits dans chaque produits escomptés et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisés. Mais le produit lié au renforcement des capacités d' observation des frontières et de la protection pour un environnement de protection renforcée qui bien ayant consommé 32% du budget du projet , son volume d' activités n'est aussi grand que le volet de renforcement de 18% étant alloué à l' appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l' entreprenariat.

2.4. ANALYSE DU NIVEAU DE DURABILITE ; APPROPRIATION NATIONALE, PERENNISATION DES ACTIONS DU PROJET.

L'évaluation de la durabilité, appropriation nationale et pérennisation des actions du projet a été effectuée en analysant si la mise en œuvre du projet a respecté les principes clés du développement dont l'appropriation nationale et les mécanismes de durabilités des résultats. L'évaluation a analysé le niveau d'implication des acteurs nationaux dans la définition et la mise en œuvre du projet, l'atteinte des capacités de gestion des coopératives et les mécanismes de pérennisation des actions du projet mise en place.

2.4.1. Analyse des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet

Bien que le projet ait produits des résultats satisfaisants dans le renforcement de l' accès aux services sociaux et droit et renforcement de niveau de bienêtre économique et sociale des bénéficiaires induisant à une amélioration de la cohésion sociale et réintégration des rapatriés, des mécanismes de mobilisation des ressources dans les communes et au niveau centrale ne sont pas capables de mobiliser les moyens financiers et techniques indispensables pour la poursuite de produits du projet.

2.4.2. Analyse de niveau de mobilisation des ressources financières et économiques pour préserver les bénéfices réalisés par le projet

Le gouvernement a une ligne budgétaire « Appui au Processus de rapatriement » au niveau du Gouvernement pour l'appui des rapatriés dans 10 communes qui en accueillent un grand nombre ; et un paquet d'assistance en riz, houes et tôles leur a été déjà donné mais les mécanismes d' accompagnement pour une réintégration sociale et durable manque les services de renforcement économique par le mécanisme de transfert de revenu par les cash for work, appui aux initiatives et autres activités de renforcement de la résilience et la production agricole des ménages.

Certaines interventions en rapport avec la sensibilisation à la cohésion sociale, cohabitation pacifique des rapatriés et les communautés d'accueil, sensibilisation pour garder les biens des rapatriés sont faites par l' administration locale et centrale.

De plus, d' autres rapatriés continuent de retourner et n' ont pas pu bénéficier des interventions de renforcement de leur niveau de résilience socioéconomique ce qui compromet leur parfaite réintégration socioéconomique.

2.4.3. Analyse des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays

Le projet a appuyé une minime partie des vulnérables dans un très grand nombre de vulnérables et rapatriés. Cette situation pouvait créer des frustrations entre bénéficiaires et non bénéficiaires aux mêmes besoins. De plus , une multitude des approches selon le partenaire pouvaient compromettre

les tissus relationnels entre différents groupes de s. En effet, certains bénéficiaires de UNHCR avaient reçu des appuis financiers pour les AGR (100000 francs ou 500000 francs Burundais),et d' autres n' ont bénéficié que des sensibilisations bien que se trouvant dans les mémés situation de vulnérabilité et de besoin. Les bénéficiaires de FNUAP n' ont bénéficié que de mobilisation et sensibilisation pour être des agents de changements mais par contre les bénéficiaires du FAO ont été appuyé en intrants agricoles et dans la mise en place des entreprises sociales agricoles avec un financement de leurs activités de même que les bénéficiaires de PNUD qui ont bénéficié des travaux en cash for work et appui formatif dans l' organisation des entreprises sociales.

2.4.4. Analyse du risque des cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance pour la durabilité des bénéfices du projet

Les actions du projet ont induit le développement de l' économie solidaire (les associations et entreprises sociales, VSLA) promus par les mécanismes de protection sociale au Burundi. Ces structures de l' économie solidaire trouvent leur ligne de gouvernance dans la loi des ASBL et coopératives. Ces structures s' intègrent dans les priorités de la stratégie de réintégration locale au Burundi.

2.4.5. Analyse du niveau de menace environnementale des actions des Agences pour la durabilité des résultats du projet

Le projet a induit une forestation et un aménagement des caniveaux ou a procédé à la protection des bassins versants par le traçage des caniveaux et des haies anti érosives. Des entreprises sociales appuyées se sont lancés dans des productions d' aliments ayant moins d' impact sur l' environnement (apiculture , et culture de champignons), ; cela réduit tout risque environnemental des interventions du projet.

2.4.6. Analyse du niveau d'appropriation des parties prenantes

Le niveau d' appropriation de la mise en place des entreprises sociales (associations des cultivateurs de champignons , apiculteurs) est faible surtout que la plupart de ces entreprises et associations ne sont pas enregistrées et ont un niveau de capacités organisationnelles et opérationnelles assez précaire. La plupart d' entre elles ne sont ni enregistrée dans la commune ni à l' Agence de la promotion des Investissements.

2.4.7. Analyse de niveau de documentation et diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises .

Les revues périodiques, les visites de suivi conjoints avec les parties prenantes ont permis de documentés les bonnes pratiques, leçons apprises et les recommandations pour des interventions semblables ultérieures. Mais le projet n' a pas efficacement produits de documentation sur la capitalisation pour le partage des bonnes pratiques. Il est évident que les acquis du projet ont permis l' élaboration du plan conjoint de réintégration des rapatries ; mais certaines pratiques nécessitent d' être capitalisés pour les interventions ultérieures.

2.4.8. L' analyse des stratégies d'UNDP, UNHCR, UNFPA, FAO pour un désengagement

Le projet a mené des visités de suivi des réalisations du projet conjointement avec l' administration centrale et locale et des ateliers d' échange sur les résultats du projet sous forme de revue ont été mené. Cela a permis un développement d' un plan conjoint de réintégration des rapatriés en cours de mobilisation de son financement. A voir le volume d' activités pour une effective réintégration et les rubriques budgétaires du gouvernement pour la réintégration des rapatriés, le gouvernement a lui seul reste dans une situation de sous financement du secteur de réintégration sociale des rapatriés.

Toutes fois, certaines entreprises sociales n' étant pas suffisamment renforcées , il en conviendrait que les services déconcentrés de l'état les renforcent continuellement mais aucune connexion de ces entreprises aux structures déconcentrés de l' état en charge de renforcement du mouvement associatif et coopératif n' a été faite.

2.4.9. Analyse du niveau d' engagement des partenaires à poursuivre

La plupart des partenaires d' exécution étaient des ONG locales ou internationales sans structures pérennes dans la communauté. Mais 3 d' entre ces Organisations (soit 37% des partenaires d' exécution) ont maintenu des contacts et des visites de suivi rapproché de leur . Le COPED , SOPRAD Caritas Ruyigi et l' ASB mené des actions de visite et de suivi pour accompagner les bénéficiaires et renforcer leurs capacités. De plus, dans les activités communautaires, les comités de gestion des infrastructures réhabilités font des suivis pour l'organisation des activités de maintenance de ces infrastructures.

Les agences des nations unies avec le gouvernement ont déjà élaboré le joint plan for refuge response (JRP) qui montre l' engagement pour des actions ultérieures.

2.4.10. Analyse du niveau de prise en compte des intérêts pour l'égalité du genre, les droits de l'Homme et le développement humain par les principales parties prenantes

Dans l' exécution des activités du projet, les partenaires d' exécution ont pris de planifier les activités au moment favorable à la participation des femmes. Les séances de sensibilisation communautaire étaient organisées les après-midis pour permettre aux femmes qui sont occupés le matin du travail de champs d'y participer. Pour des vulnérables qui étaient incapables de participer dans les travaux cash for work comme les femmes enceintes, les vielles femmes et vieillards, l'avait le droit de designer un tuteur dans ces travaux toutes fois ce devrait se présenter dans les séances de sensibilisation communautaire.

L' implication de CTAS et la sélection participative dans les communautés a permis aux projets de sélectionner des véritables bénéficiaires dans le strict respect des quotas sur le genre mais dans quelques activités , l' influence de l'administration locale ont joué un rôle dans le choix des bénéficiaires surtout dans le domaine de cash for work.

2.4.11. Analyse de niveau d' acquisition des capacités des autorités politiques, administratives et sécuritaires pour initier et piloter des projets de renforcement de la cohésion sociale et la Consolidation de la Paix et en mobiliser les ressources externes et internes

Le projet a impliqué l' administration centrale et communale dans les différentes phases du projet dès l' identification des besoins et groupes cibles, suivi des réalisations, revues périodiques et formulation des recommandations pour cadrage des interventions du projet. Des matériels utilisés dans les travaux cash for work ont été octroyés aux communes ; et les infrastructures réhabilités ou construites ont été identifiés par l' administration communale. Mais les structures locales manquent des capacités de mobilisation des ressources suffisantes pour assurer la continuité des interventions du projet.

Bien que certaines structures seront encadrées par des structures communales déconcentrées de l' état (chargé du mouvement coopératifs, CDFC, CTAS), il a été remarqué que certaines unités créés ou mises en place par l' intervention du projet dans certaines communes ne sont pas enregistrées ni dans les communes ; ni dans l' agence de promotion des investissements , ce qui font qu' ils ne soient pas appuyées ni suivi par ces structures déconcentrées de l' état qui réellement ne les connaissent pas.

Le projet a permis la création des structures de réconciliation communautaire (Clubs d' agents de changements) qui ont été communautairement accepté dans à des dégrées différents selon les communes d'intervention.

Il est remarqué un faible niveau de capacités de mobilisation des ressources par les structures renforcées.

2.4.12. Analyse des mécanismes de pérennisation des résultats du projet

- **Mise en place des comités de gestion des infrastructures réhabilités**

Le projet a mis en place des comités de gestion des infrastructures réhabilités ou construites regroupant les utilisateurs et les leaders locaux qui sont fonctionnels et permettent une organisation de la maintenance des infrastructures réhabilités ou construites.

- **Mise en place des structures de gouvernances des CACC ; VSLA des agents de changements , et organes de gouvernance des associations et entreprises sociales crées**

Les organisations communautaires créées par l'intervention du projet telles que CACC, VSLA des agents de changements sont des structures de renforcement de la cohésion sociale, résolution pacifique des conflits et du renforcement économique des s.

- **Enregistrement dans la commune des CACC, VSLA, associations et entreprises sociales crées**

Dans certaines communes telle que Gisuru et Kayogoro, ces entreprises sociales sont enregistrées dans les communes et sont reconnus dans la communauté comme des acteurs important de renforcement de la cohésion sociale et économique.

❖ **Implication et remise des actions et résultats du projet à l' administration locale.**

Le projet a remis le matériel et des infrastructures et comités de gestion à l' administration locale, ce qui permet un renforcement de l' appropriation des acquis du projet. De plus, dans la commune de Gisuru , province Makamba , COPED a remis les clubs de paix qui étaient enregistrées à l' administration communale.

2.4.13. Analyse des facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints

2.4.13.1. Les facteurs qui pourraient favoriser la durabilité des résultats atteints

- L' existence des parajuristes qui sont basés dans les communautés avec des connaissances de base en matière juridique
- L' introduction des VSLA et autres activités génératrices de revenu communs avec les membres des clubs d' agents de changements communautaires
- Développement des entreprises sociales et associations avec développement des initiatives à forte productivité (culture de champignons , apicultures et élevage de porcs)

2.4.13.2. Les facteurs pouvant compromettre la durabilité des résultats atteints

- L' inexistence des avocats et leur indisponibilité dans la commune pour continuer à assurer l' offre des services juridiques et judiciaires aux vulnérables ;
- Faible niveau de gouvernance des entreprises sociales, associations ainsi non-respect de la loi des coopératives et associations sans but lucratif, les Associations appuyées et crées ne sont pas formalisés et certaines n' ont même pas des attestations de reconnaissance communale , sans mentionner l' enregistrement à l' agence de promotion des investissements dont aucune unité appuyée n' est enregistrée,
- Faible niveau de gestion financière et de transparence des unités créés ou appuyées – entreprises sociales,
- Non développement de la filière appuyée, la filière champignons et miel ne sont pas développée en filière bien que des associations des cultivateurs de champignons ont été appuyées, certains mailons de la chaîne de valeur champignons souffre d' insuffisance des capacités de faire face aux demandes si cette filière sera développée (Intrants et transformation et conservation)
- Non maintenance des infrastructures réhabilités ou construites.
- Forte mobilité des jeunes pouvant compromettre le travail en association et le maintien en activité des entreprises sociales crées.

2.4.14. Résumé des grandes constatations de l'analyse de la durabilité, appropriation et pérennisation des actions du projet

Le projet a créé des structures communautaires (VSLA, clubs de paix, agents de changements) et

des entreprises sociales et associations pouvant intervenir dans le renforcement des acquis du projet. De plus, le projet a impliqué l' administration locale et centrale dans les différentes phases d' exécution du projet tel que dans les revues périodiques, évaluation participative conjointe des besoins , les visites de suivi des réalisations du projets. Dans certaines Communes (Gisuru et kayogoro) les structures créés (clubs de paix et agents de changements) sont reconnues par l' administration communale qui en assure le suivi. Mais il est remarqué un faible niveau de gouvernance des associations et entreprises sociales. De plus, le développement des activités de renforcement de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire n' ont développé qu' un seul maillon de la chaîne de valeur qui nécessité un développement de l' approche filière pour le cas de filière miel et champignons.

Le temps d' accompagnement de ces structures créés n' a pas été assez long pour suffisamment renforcer ces structures communautaires et sociales. Bien qu' existe une rubrique du budget dans le budget de l' état qui est réservé aux activités de rapatriement , le gouvernement reste moins capable de mobiliser assez de ressources pour une effective réintégration des rapatriés qui continuer à regagner le pays et dont les besoins en renforcement de leur réintégration sociale et économique sont énormes et hors des capacités des simples sensibilisation communautaire.

2.5. ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET

L'évaluation de l'impact des interventions du projet a été faite en analysant les changements induits par le projet dans la vie socio-économique des bénéficiaires, les effets des interventions du projet sur la promotion de la cohésion sociale, renforcement de la résilience socioéconomique et alimentaire des bénéficiaires aux Burundi et l'amélioration de l'accès aux droits et services sociaux grâce à l'intervention du projet pour une réintégration sociale des rapatriés pour une paix durable.

2.5.1. Effet induit par le Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR)

Le projet a induit une amélioration de la connaissance des procédures judiciaires sur des problèmes fréquents dans les communautés (conflits fonciers, conflits familiaux,....). La présence des avocats ont réduit la corruption dans la sphère judiciaire et une diminution notable de l' injustice et de la violation des droits. Il est signalé que les conflits ont réduit à un taux de plus de 60.5% dans les communes de Gisuru et Kayogoro.

Tableau 9 : Evolution de la fréquence des situations de conflits dans la zone du projet

Types de problèmes entravant la cohésion sociale et la paix dans les communes	Avant l' intervention du projet			Après intervention du projet			variation d' exposition aux problèmes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Spoliation et accaparement illégal des biens des rapatriés par la population hôte	73.70%	41.30%	47.70%	27.3%	21.9%	24.3%	-63.0%	-47.0%	-49.1%
Conflits fonciers	63.30%	43.70%	51.70%	19.0%	18.9%	18.9%	-70.0%	-56.8%	-63.4%
Conflits familiaux entre résidents et rapatriés	71.30%	59.70%	61.10%	33.7%	37.2%	35.6%	-52.8%	-37.7%	-41.7%

Les interventions de sensibilisations communautaires, la mise en place des parajuristes et la disponibilisation des avocats dans les communes ont induit une amélioration du respect des droits dans la communauté et une réduction des effets négatifs induits par le non-respect des droits. En effet, le taux de conflits familiaux a été réduit de 41,7% , ce taux est de 52,8% chez les femmes bénéficiaires, les conflits fonciers ont été réduit à 63,4% et à un taux de 70% chez les femmes bénéficiaires tandis que les phénomènes de spoliation et accaparement illégal des brins des rapatriés par la population hôte ont diminué de 49,1% , ce taux est de 63% chez les femmes bénéficiaires.

2.5.2. Effet induit par le Produit 1.2 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP)

2.5.2.1. renforcement social des bénéficiaires

Les interventions du projet ont induit une amélioration de l' interrelation pacifique entre les rapatriés et la population hôte . En effet, les chantiers de paix , et les évènements culturelles, les travaux

communautaire organisés en cash for work, les clubs de paix ainsi que les agents de changements organisés avec des participants issues de la population hôte et rapatriés ont induit à un renforcement des relations sociales entre rapatriés et population hôte, mise en place des groupement d' intérêt économique regroupant les rapatriés et la population qui sont des sphères importants de renforcement de la cohésion sociale.

Tableau 10 : Indicateur sur le renforcement social des bénéficiaires

Indicateur sur le renforcement social desbénéficiaires		2018	2020	variation
participation dans les unions d'échange communautaires sur la résolution pacifique des conflits	Jamais	41.20%	0.00%	-100.00%
	Quelque fois	52.10%	51.30%	-1.54%
	Tous les fois	6.700%	48.700%	626.87%
de réunions d'informations sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre	Jamais	67.20%	12.00%	-82.14%
	Quelque fois	32.10%	71.30%	122.12%
	Tous les fois	0.700%	16.700%	2285.71%

L' analyse de la participation communautaire comme indicateur de renforcement sociale des ménages bénéficiaires montre une nette amélioration de la participation des bénéficiaires dans la vie communautaire. En effet, le taux d' exclusion communautaire des bénéficiaires a été réduit de 100%, tandis que la proportion des bénéficiaires participant dans les unions d' échanges communautaires sur la résolution pacifique des conflits , réunions communautaires a augmenté de 626,9%. De plus le taux d' exclusion dans l' espace d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a diminué de plus de 82,14% tandis que le taux de ménages bénéficiaires participant régulièrement dans les espaces d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a augmenté de 2285,71%.

2.5.2.2. *Amélioration* de la participation des bénéficiaires dans la vie socioéconomique des ménages et de l' entraide sociale

Les membres des VSLA, associations et entreprises sociales et CACC s'entraident dans les différents services sociaux. Certains font des groupements d'épargne et crédit avec un volet d'entraide sociale. Cela a permis un renforcement de l'interrelations et de niveau de solidarité communautaire , ce qui a contribué à une amélioration de la réintégration socioéconomique dans les communautés et la paix. En moyenne, une augmentation des dépenses de 41747.3 francs Burundais a été réalisé dans l' amélioration des conditions socioéconomiques des 93.7% ménages bénéficiaires , ce montant est de 38148.5 pour les 90.07% des femmes qui ont augmenté leur niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages.

Tableau 11 : évolution des dépenses totales suite à l' interventions du projet

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
Moyenne	41747.3	38148.5	93.9	90.07

L'intervention du projet a induit des améliorations des conditions de vie des bénéficiaires et de leur famille. Les recettes des activités tirées des rémunérations des travaux cash for work, AGR appuyés, entreprises sociales, VSLA crées, et groupement des bénéficiaires en association ont permis de financer l'éducation des enfants, la participation dans la vie sociale, l'amélioration de l'alimentation des ménages et l'accès aux loisirs et divertissements. Ces améliorations du niveau de vie et de bien être des bénéficiaires ont induit à une réduction des causes des tensions et des conflits dans les communautés ; ce qui a contribué à l' amélioration de la réintégration socioéconomique des bénéficiaires et de la situation de paix dans les communautés.

2.5.2.3. *Amélioration de la scolarisation des enfants*

En effet, 93,5% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 97,7% des femmes bénéficiaires enquêtées ont payé des frais de scolarité aux enfants. En moyenne, 67575 francs Burundais ont été payés annuellement pour les frais de scolarité des enfants en provenance des revenus tirés des AGR, entreprises sociales, et VSLA des CACC, Ventes des produits agricoles et d' élevage. Ce montant est de 456713 francs Burundais pour les ménages dirigés par les femmes. Cela a permis une amélioration de l'accès financier aux services sociaux et une réintégration des vulnérables, ce qui a contribué à une amélioration des interrelations communautaires et une réintégration socioéconomique.

Tableau 12 : Indicateurs sur l' amélioration de la scolarisation des enfants

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
Frais de scolarité aux enfants annuellement	67575	56713	93.5	97.7

2.2.1.1. *Amélioration de l'alimentation des membres du ménage*

Il est estimé qu'en moyenne 98.3% des bénéficiaires (tous) appuyés enquêtés ont dépensé en moyenne 35123.7 francs Burundais des revenus tirés des travaux cash for work, entreprises sociales, dans l'alimentation des membres de ménages mensuellement. En effet, comme résultats des discussions de groupes avec les bénéficiaires, des ménages ayant pu améliorer leur niveau de revenu grâce aux interventions de cash for work, développement des AGR, ils ont en plus pu se procurer les aliments qui jadis n' étaient consommé dans leur ménages comme le riz , les viandes, huiles et autres aliments dont ils ne produisent pas, ce qui a induit une amélioration de la diversité alimentaire.

Cette proportion est de 99.3% des femmes bénéficiaires . Le montant moyen additionnel aux dépenses qui étaient encourus avant l'intervention du projet par ces ménages dirigés par des femmes est de 25019 Francs Burundi mensuellement.

Cela induit une amélioration de la situation nutritionnelle et l'accessibilité financière aux aliments. En conséquence, cette amélioration de l'accessibilité financière aux aliments limite les risques aux

maladies et permettent aux ménages d'épargne les sommes qu'ils auraient dû dépenser dans les soins de santé, et aussi augmenter la productivité globale des ménages.

Tableau 13 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses d' alimentation des ménages

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
Alimentation des membres de ménages mensuellement	35123.7	25019	98.3	99.3

2.2.1.2. *Amélioration de l'habillement*

En effet, 91.3% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 99.3% des femmes bénéficiaires du projet enquêtées ont pu se procurer des habits décents. En moyenne, des habits valant 27053.3 francs Burundais ont été achetés annuellement par chacun des 91.3% des bénéficiaires grâce aux revenus tirés des actives du projet . Le montant moyen annuel de 33871.3 francs Burundais a été dépense par chaque femme bénéficiaire du projet dans l' achat des vêtements .

Tableau 14 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses d' habillement des bénéficiaires

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
habits décents / an	27053.3	33871.3	91.3	99.3

2.2.1.3. *Amélioration de l'accès aux loisirs et divertissement*

En effet, 96,2% des bénéficiaires (hommes et femmes) enquêtés ont pu se divertir et participer dans de activités de divertissement. Des dépenses moyennes de 31776 Francs Burundais annuellement ont été débloquées pour les loisirs et divertissement[6] pour chacun des 87.3% bénéficiaires appuyés par le projet. L'analyse genre d'amélioration d'accès aux loisirs et divertissement induite par l'intervention du projet montre que 72.9% des femmes bénéficiaires ont développé des actions de divertissement grâce aux revenus tirés de travaux cash for work, entreprises sociales développé par le projet. Le montant moyen annuel des dépenses en divertissement s'estime à 27567.7 Francs Burundais.

Tableau15 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses liés aux loisirs des bénéficiaires

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
Divertissement et loisirs /an	31776	27567.7	87.3	72.9

[6] L' augmentation des revenus des ménages bénéficiaires a permis aux bénéficiaires de s' acheter des bières, participer dans des fêtes sociales.

Source: consultant à partir des données de l'enquête des bénéficiaires, 2020

2.2.1.4. Amélioration des conditions de logement et d' habitation des ménages

L' amélioration des revenus induit par la participation dans les activités du projet (HIMO ; AVEC des CACC, entreprises sociales) ont permis à 87,3% des bénéficiaires d' améliorer leur conditions d' habitations et de logements. Les dépenses liées à l' amélioration des conditions de logements des bénéficiaires sont de 47532.6 francs Burundais et 45571.5 francs burundais pour 71.3% des femmes qui ont amélioré leur conditions d' habitation et de logements.

Tableau 16 : indicateurs sur l' amélioration de dépenses d' amélioration des conditions de logement et d'habitation des bénéficiaires

Indicateurs	Montant Tous les bénéficiaires	Montant (femmes)	Homme et femmes en %	Femmes **en %**
Amélioration des logements	47532.6	45571.5	96.2	71.3

2.2.2. Effet induit par le produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO)

2.2.2.1. Amélioration de la fréquence de repas pris

Tableau 17: Amélioration de la fréquence de repas aux bénéficiaires

Fréquence de repas	Avant le projet	2020	variation
Nombre de repas	1.3	2.1	61.5%

L' analyse du niveau de sécurité alimentaire montre qu'en moyenne le nombre de repas pris dans les ménages bénéficiaires a passé de 1,3 repas par jour en moyenne à 2,1 repas par jour en moyenne soit une augmentation de 61,5% . Cette situation montre une amélioration de l'accès physique aux aliments.

2.2.2.2. Amélioration de l' accès aux ressources de production agricole

Le projet a permis une amélioration d' accès à aux ressources de production agricole grâce aux moyens financiers tirés des appuis aux AGR, travaux HIMO, et particuliers l' appui en intrants agricole. Cela a induit l' amélioration de la pratique des activités agricoles et du taux de possession des champs des cultures. En effet, les résultats de l'évaluation montrent que le taux d'accès à l' agriculture a augmenté de 25,4% de 2018 à 2020. L' analyse de la possession des cultures montre que le taux de possession de culture a augmenté de 86,8% de 2018 à 2020.

Graphique 3 : amélioration de l' accès à l' agriculture

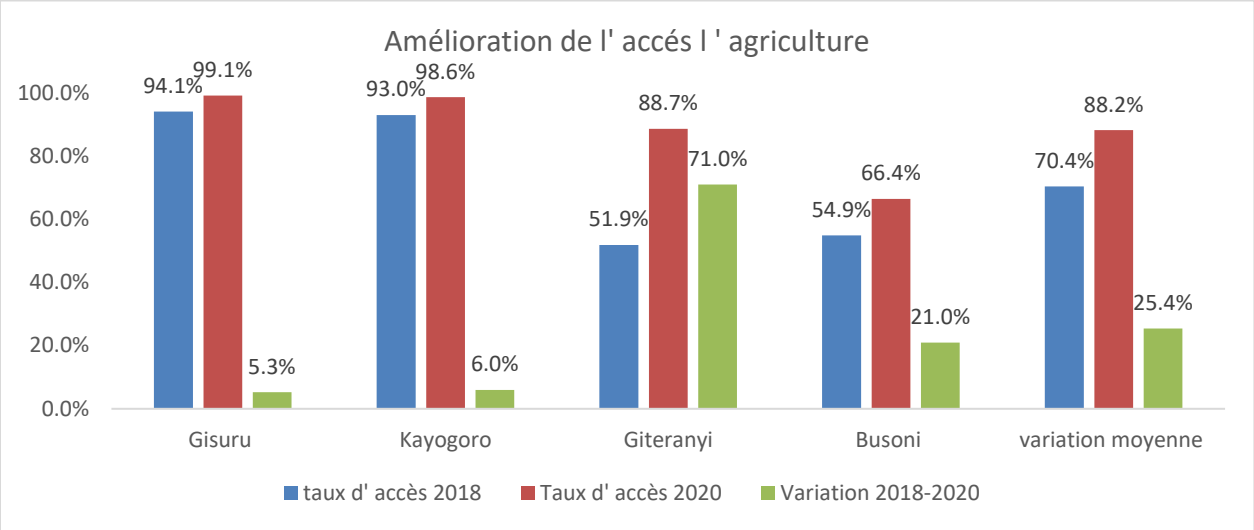

Graphique 4 :Augmentation de taux de possession des champs de cultures

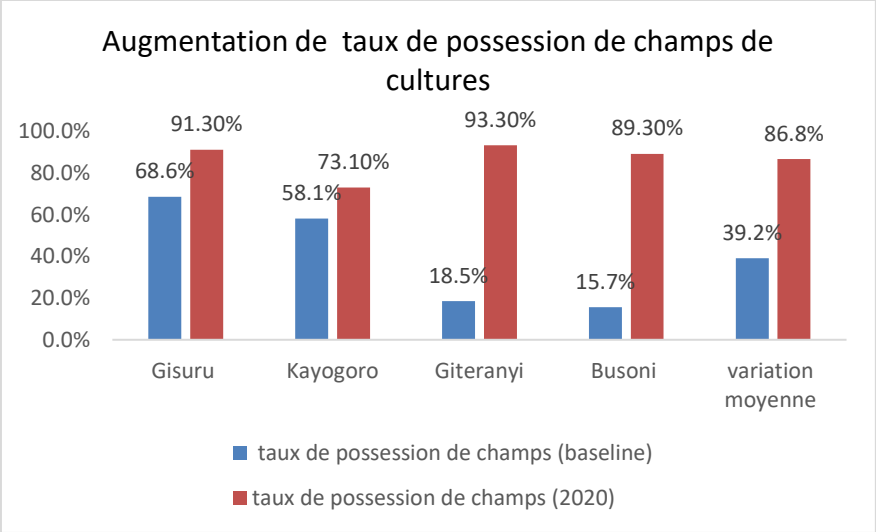

Comme a été mis en évidence par des entretiens avec l' administration locale, les leaders des associations et autres leaders communautaires, et discussion en groupes avec les bénéficiaires, le projet a induit une amélioration des capacités de mobilisation physiques (par l' amélioration des productions agricoles grâce aux intrants agricoles distribués , revenus tirés des cash for work) et financières (par l' amélioration des revenus tirés des AGR appuyés) des ressources de production.

2.2.2.3. Amélioration de la production Agricole

L' analyse de la durée moyenne de stock de la production agricole de ménages bénéficiaires a nettement augmenté pour les deux saisons passant de 0.915 mois pour la saison B à 2.399 soit une augmentation de 162%, cette amélioration de la durée du stock des produits agricoles a été aussi observé pour la saison A passant de 1,077 mois à 2,339 mois soit une augmentation de plus de 117,5%. En somme , pour les deux saisons A et B, la durée de stock des produits agricoles produits par l' agriculture des ménages a augmenté de 138% passant de 1,99mois à 4,74 mois.

Sans additionner les produits agricoles de la saison C, il est observé que les ménages actuellement sont capable de disposer des nourritures pour 4,74 mois alors qu' avant l' intervention du projet , seulement 1,99 mois étaient couvert par le stock des produits agricoles des ménages.

Tableau 18 : Amélioration de la durée des stocks des produits agricoles

indicateur	valeur de l' indicateur	pour les deux saisons A et B
durée Moyenne de stock Janvier 2019 (avec projet)	2.339	4.74
Durée Moyenne de stock juin 2018 (avec projet)	2.399	
Durée Moyenne de stock janvier 2018 (avant l' intervention du projet)	1.0755	1.99
Durée Moyenne de stock Juin 2017 (avant l' intervention du projet)	0.9155	
Variation saison Janvier (Saison A)	117.5%	138.0%
Variation saison Juin (Saison B)	162.0%	

2.2.3. Effet induit par le produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR)

2.2.3.1. Amélioration de l' autonomisation des vulnérables

Graphique 6: Répartition des bénéficiaires par tranche de revenu

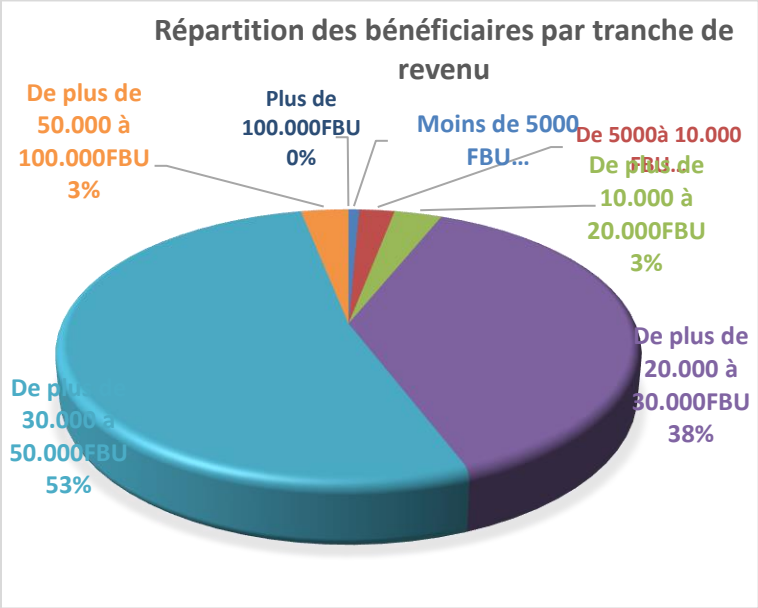

L' analyse des résultats de l' enquêté auprès des bénéficiaires a révèle une amélioration des revenus des ménages bénéficiaires. En effet le revenu moyen mensuel des ménages est estimé à 37955 francs. L' analyse du niveau de revenu des ménages bénéficiaires montre que 38% des ménages bénéficiaires ont un revenu entre 20 000 – 30000 francs Burundais et 53% des ménages bénéficiaires ont un revenu mensuel entre 30 000 _ 50000 francs burundais.

Graphique 7: **Répartition des ménages bénéficiaires par type de changement de revenu**

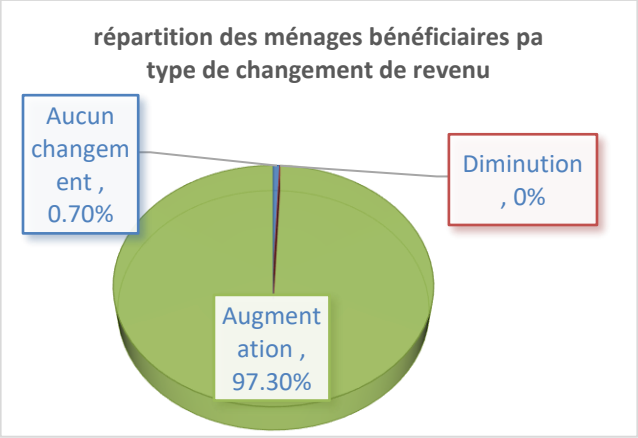

L'analyse de l' évolution du revenu des ménages bénéficiaires montre que 100% des ménages ont changé leur niveau de revenu. En effet, 97,3% des ménages bénéficiaires ont vu leur niveau de revenu augmenté tandis que seulement 0.7% des ménages n'ont subi aucun changement de leur revenu mensuel. L'augmentation moyenne des revenus des bénéficiaires a été de 38,3% , ce taux a été de 47,7% pour les femmes bénéficiaires.

2.2.3.2. Amélioration du mouvement associatifs et création d' entreprises sociales des bénéficiaires

L'enquête des bénéficiaires révèle que 98,3% des bénéficiaires(hommes et femmes) et 100 % des femmes bénéficiaires enquêtées affirment que le projet a induit un renforcement du mouvement associatives et la création des entreprises sociales des bénéficiaires. En effet, 22 VLSA des membres des clubs de paix ; 13 associations des cultivateurs de champignons et 7 associations des apiculteurs appuyés et renforcés par le projet sont opérationnelles et 46 groupements d' AGR et entreprises sociales appuyées par BBIN/SPARK.

2.2.3.3. Amélioration du niveau de renforcement économique des ménages

Tableau 19: Amélioration du niveau de renforcement économique des ménages

renforcement économique	2018	2020	Variation
Accès à un système d' épargne et crédit	13.3%	89.7%	574.4%

L' analyse de résultat d' enquête a montré que le taux d' accès aux systèmes d' épargne et crédit (crédit rotatif, AVEC, SILCs, association) a passé de 13,3% à 89,7% soit une augmentation de 574,4%. Cela induit à un renforcement économique des ménages.

2.2.3.4. *Amélioration des moyens de subsistance des* bénéficiaire*s et de leur famille*

L'intervention du projet a induit une amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires et de leurs familles respectives. Les bénéficiaires qui sont actives dans différentes activités génératrices de revenus grâce aux appuis ou revenus tirés du projet, actions développées dans les VSLA, associations ou entreprises sociales dont ils sont membres , sont respectées dans la communauté. les femmes bénéficiaires du projet (parajuristes, femmes membres des clubs de paix et agents de changements) sont respectées par la communauté et leurs conjoints. Elles se sentent fières de leur capacité à contribuer financièrement dans l'entretien de leurs foyers, éducation des enfants, et l'alimentation des membres du ménage. Elles affirment être capables de se procurer des habits et satisfaire d'autres besoins socioéconomiques dont elles étaient incapables de satisfaire avant l'intervention du projet.

Avec les bénéfices des ventes des produits d'AGR, produits agricoles, et petit commerce, les bénéficiaires ont pu développer une gamme diversifiée des activités génératrices de revenus, ces derniers ont induit un développement des mécanismes de résilience socioéconomique, la capacité de participer dans la vie sociale de la communauté et renforcement du niveau d'estime de soi.

En effet, l'intervention du projet a permis une amélioration des revenus des ménages tirés dans diverses activités génératrices de revenu dont les bénéficiaires ont créé mais aussi des revenus tirés des interventions du projet (Travaux cash for work, frais de déplacement).

2.2.3.5. Amélioration des capacités d'investissement des bénéficiaires appuyés

Tableau 20: type d'investissement développé grâce aux revenus tirés des activités diverses du projet et AGR développés grâce aux dividendes directes du projet.

Indicateurs	Montant Tous bénéficiaires	Investissment en %	Montant femmes s	% par rapport à l'investissement annuel	Homme et femmes en %	Femmes en %
Revenu annuel brut par	455460		396250.2			
Investissement annuel	290128.02		299961.4014			
Investissement agricole	60926.8842	21%	94187.88004	31.40%	69,3	79,3
Investissement en élevage petit bétail	89939.6862	31%	137082.3604	45.70%	51,2	67,3
petit commerce	60926.8842	21%	63891.7785	21.30%	31,21	15,1
Autres	33944.978	11.7%	4799.382422	1.60%	12.3	3.1

Les revenus tirés des associations , VSLA, entreprises sociales et travaux cash for work ont induit l'amélioration des capacités d'investir des bénéficiaires et partant leur niveau de résilience socioéconomique ; ce qui contribue au maintien de climat de paix dans la communauté. En moyenne le revenu annuel des ménages bénéficiaires s' élève à 455460 francs Burundais et 396250.2 francs burundais pour les femmes bénéficiaires. les ménages bénéficiaires investissent 63.7% de ce montant; cette propension à investir est de 75,7% chez les femmes. Cette propension à investir est assez élevé car dans le revenu brut annuel, quelques dépenses alimentaires couvert par les productions agricoles ne sont pas comptées.

En moyenne l' investissement annuel est de 290128.02 francs Burundais pour les bénéficiaires enquêtés, ce montant est de 94187.88004 pour les femmes bénéficiaires enquêtés , 21% du montant investi des bénéficiaires enquêtés est investi dans l' agriculture (achat d' intrants agricoles, location ou achat de parcelle cultivable, achat de matériels agricoles) soit 60926.8842 francs Burundais.

Cette proportion est de 31.40% chez les ménages dirigés par des femmes soit 94187.88004 francs Burundais.

La gamme d'investissement effectué concerne aussi le développement d'élevage de petit bétail (chèvres, porcs, poules) avec 89939.686 francs Burundais soit 31% pour tous les bénéficiaires et 137082.3604 francs pour les bénéficiaires femmes soit 45.70% , le petit commerce avec un montant de . l'achat des parcelles pour la maison et amélioration des logements

En plus de ces investissements, les recettes des bénéficiaires ont permis une amélioration des investissements en capital humain dont l'achat d'uniformes et frais de scolarisation des enfants, payement des frais des soins de santé, achat des maisons ou amélioration des habitations des ménages.

En effet, 69,3% des bénéficiaires ont effectué des investissements agricoles de 60926,8842francs burundais en moyenne par an et 79,3% des femmes bénéficiaires ont effectué des investissements agricoles de 94187.88004 francs Burundais en moyenne par an.

51,2% ont amélioré l'élevage de petit bétail avec des investissements annuels moyens de 89939.6862francs Burundais et 67,3% des femmes bénéficiaires ont effectué des investissements annuels moyens de 137082.3604 francs Burundais.

De plus, 31,21% des ménages ont effectué des investissements en développant le petit commerce. Le montant moyen annuel de leur investissement dans le petit commerce est de 60926.8842 Francs Burundais. En effet, 15,1% de femmes bénéficiaires ont investi dans le petit commerce avec un montant d'investissement annuel moyen de 63891.7785 francs Burundais soit 21,3% de leur investissement.

2.2.4. Les grandes constatations de l'analyse de l'impact du projet

Effet induit par le Produit 1.1 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour assurer le monitoring de protection et des frontières en vue d'améliorer l'environnement de la protection (HCR)

Le projet a induit une amélioration de la connaissance des procédures judiciaires sur des problèmes fréquents dans les communautés (conflits fonciers, conflits familiaux,….). La présence des avocats ont réduit la corruption dans la sphère judiciaire et une diminution notable de l' injustice et de la violation des droits. Il est signalé que les conflits ont réduit à un taux de plus de 60.5% dans les communes de Gisuru et Kayogoro. Les interventions des parajuristes, sensibilisations communautaire sur les procédures judiciaires ont induit la diminution du taux de conflits familiaux de 41,7% , ce taux est de 52,8% chez les femmes bénéficiaires, les conflits fonciers ont été réduit à 63,4% et à un taux de 70% chez les femmes bénéficiaires tandis que les phénomènes de spoliation et accaparement illégal des brins des rapatriés par la population hôte ont diminué de 49,1% , ce taux est de 63% chez les femmes bénéficiaires.

Effet induit par le Produit 1.2 : L'accès aux services sociaux de base pour une réintégration

durable des retournés et la cohésion sociale est amélioré au niveau communautaire (HCR, PNUD, FNUAP)

Le projet a permis le renforcement social des bénéficiaires, en effet, le taux d' exclusion communautaire des bénéficiaires a été réduit de 100%, tandis que la proportion des bénéficiaires participant dans les unions d' échanges communautaires sur la résolution pacifique des conflits , réunions communautaires a augmenté de 626,9%. De plus le taux d' exclusion dans l' espace d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a diminué de plus de 82,14% tandis que le taux de ménages bénéficiaires participant régulièrement dans les espaces d' information sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre a augmenté de 2285,71%.

Le projet a induit une amélioration **de la participation des bénéficiaires dans la vie socioéconomique des ménages et de l' entraide sociale. En effet,** les membres des VSLA, associations et entreprises sociales et CACC s'entraident dans les différents services sociaux. En moyenne, une augmentation des dépenses de 41747.3 francs Burundais a été réalisé dans l' amélioration des conditions socioéconomiques des 93.7% ménages bénéficiaires , ce montant est de 38148.5 pour les 90.07% des femmes qui ont augmenté leur niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages.

Le projet a induit une amélioration de la scolarisation des enfants. En effet, 93,5% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 97,7% des femmes bénéficiaires enquêtées ont payé des frais de scolarité aux enfants. En moyenne, 67575 francs Burundais ont été payés annuellement pour les frais de scolarité des enfants en provenance des revenus tirés des AGR, entreprises sociales, et VSLA des CACC, Ventes des produits agricoles et d' élevage. Ce montant est de 456713 francs Burundais pour les ménages dirigés par les femmes. Cela a permis une amélioration de l' accès financier aux services sociaux et une réintégration des vulnérables, ce qui a contribué à une amélioration des interrelations communautaires et une réintégration socioéconomique.

Le projet a induit une amélioration de l'alimentation des membres du ménage. En moyenne 98.3% des bénéficiaires (tous) appuyés enquêtés ont dépensé en moyenne 35123.7 francs Burundais des revenus tirés des travaux cash for work, entreprises sociales, dans l'alimentation des membres de ménages mensuellement. Cette proportion est de 99.3% des femmes bénéficiaires avec un montant moyen additionnel aux dépenses qui étaient encourus avant l'intervention du projet par ces ménages dirigés par des femmes est de 25019 Francs Burundi mensuellement.

Le projet a induit une *amélioration de l'habillement. En effet,* 91.3% des bénéficiaires (hommes et femmes) et 99.3% des femmes bénéficiaires du projet enquêtées ont pu se procurer des habits décents valant 27053.3 francs Burundais grâce aux revenus tirés des actives du projet . Le montant moyen annuel dépenses par l' achat des vêtements par les bénéficiaires de 33871.3 francs Burundais.

Le projet a induit une a***mélioration de l'accès aux loisirs et divertissement. En effet,*** 96,2% des bénéficiaires (hommes et femmes) enquêtés ont pu se divertir et participer dans des activités de divertissement grâce aux revenus additionnels tirés des interventions du projet et autres induites

par le projet avec un de 31776 Francs Burundais. Cette proportion est de 72.9% des femmes bénéficiaires avec 27567.7 francs Burundais.

Le projet a induit une amélioration des conditions de logement et d' habitation des ménages. En effet, l' amélioration des revenus induits par la participation dans les activités du projet (HIMO ; AVEC des CACC, entreprises sociales) ont permis à 87,3% des bénéficiaires d' améliorer leur conditions d' habitations et de logements avec un montant de 47532.6 francs Burundais et 45571.5 francs burundais pour 71.3% des femmes qui ont amélioré leur conditions d' habitation et de logements.

Effet induit par le produit 2.1 : L'amélioration des moyens de subsistance à travers des activités agricoles est renforcée (FAO)

Le projet a induit des effets positifs sur la sécurité alimentaire et résilience. En effet, le nombre moyen de repas pris dans les ménages bénéficiaires a passé de 1,3 repas par jours en moyenne à 2,1 repas soit une augmentation de 61,5% .

Le projet a aussi induit l' a**mélioration de l' accès aux ressources de production agricole. En effet,** le taux d'accès à l' agriculture a augmenté de 25,4% de 2018 à 2020 et le taux de possession de culture a augmenté de 86,8% de 2018 à 2020.

Le projet a induit une amélioration de la production Agricole. En effet, la durée moyenne de stock de la production agricole de ménages bénéficiaires a nettement augmenté pour les deux saisons passant de 0.915 mois pour la saison B à 2.399 soit une augmentation de 162%,
de 1,077 mois à 2,339 mois soit une augmentation de plus de 117,5%. En somme, pour les deux saisons A et B, la durée de stock des produits agricoles produits par l' agriculture des ménages a augmenté de 138% passant de 1,99mois à 4,74 mois. Sans additionner les produits agricoles de la saison C, il est observé que les ménages actuellement sont capable de disposer des nourritures pour 4,74 mois alors qu' avant l' intervention du projet , seulement 1,99 mois étaient couvert par le stock des produits agricoles des ménages.

Effet induit par le produit 2.2 : L'amélioration de la cohésion sociale à travers l'amélioration des moyens de subsistance et l'entreprenariat est renforcée (PNUD, HCR)

Le projet induit des effets positifs sur l' autonomisation des vulnérables

L'analyse de l' évolution du revenu des ménages bénéficiaires montre que 100% des ménages ont changé leur niveau de revenu. En effet, 97,3% des ménages bénéficiaires ont vu leur niveau de revenu augmenté tandis que seulement 0.7% des ménages n'ont subi aucun changement de leur revenu mensuel. L'augmentation moyenne des revenus des bénéficiaires a été de 38,3% , ce taux a été de 47,7% pour les femmes bénéficiaires.

Le projet a induit une amélioration du mouvement associatifs et création d' entreprises sociales des bénéficiaires. En effet, 98,3% des bénéficiaires(hommes et femmes) et 100 % des femmes bénéficiaires enquêtées affirment que le projet a induit un renforcement du mouvement associatives et la création des entreprises sociales des bénéficiaires.

Le projet a induit une amélioration du niveau de renforcement économique des ménages. En effet, le taux d' accès aux système d' épargne et crédit (crédit rotatif, AVEC, SILCs, association

) a passé de 13,3% à 89,7% soit une augmentation de 574,4%. Cela induit à un renforcement économique des ménages.

L' intervention du projet a induit une a**mélioration des capacités d'investissement des bénéficiaires appuyés. En effet, I**es revenus tirés des associations , VSLA, entreprises sociales et travaux cash for work ont induit l'amélioration des capacités d'investir des bénéficiaires et partant leur niveau de résilience socioéconomique ; ce qui contribue au maintien de climat de paix dans la communauté. En moyenne le revenu annuel des ménages bénéficiaires s' élève à 455460 francs Burundais et 396250.2 francs burundais pour les femmes bénéficiaires, 63.7% de ce montant est investi cette propension à investir est de 75,7% chez les femmes. 21% du montant investi des bénéficiaires enquêtés est investi dans l' agriculture (achat d' intrants agricoles, location ou achat de parcelle cultivable, achat de matériels agricoles, cette proportion est de 31.40% chez les ménages dirigés par des femmes bénéficiaires.

En effet, l' augmentation des revenus des ménages a permis que 69,3% des bénéficiaires augmentent les des investissements agricoles de 60926,8842francs burundais en moyenne. Cette proportion est de 79,3% des femmes bénéficiaires avec un montant de 94187.88004 francs Burundais en moyenne par an.

51,2% ont amélioré l'élevage de petit bétail avec des investissements annuels moyens de 89939.6862francs Burundais, cette proportion est 67,3% des femmes bénéficiaires avec un montant de 137082.3604 francs Burundais. 31,21% des ménages ont effectué des investissements en développant le petit commerce, avec montant moyen annuel de 60926.8842 Francs Burundais. Cette proportion est 15,1% pour les femmes bénéficiaires avec un montant de 63891.7785 francs Burundais soit 21,3% de leur investissement.

3. Analyse de la prise en compte de l' Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la conception , mise en œuvre et suivi du projet

Le projet a développé une budgétisation sensible au genre. En effet, 60% [7]du budget du projet était alloué aux activités de promotion de l' égalité de sexe et d' autonomisation des femmes. La mise en œuvre du projet a tenu compte des aspects genres. En effet, la matrice de suivi évaluation et reportage intégrait des spécifications sur les données désagrégées par sexe à collecter et suivre son évolution pour le projet.

L' analyse de la proportion de femmes dans les bénéficiaires global montre que 52% des bénéficiaires sont des femmes, mais il est à signalé que dans certaines activités du projet, le taux de participation des filles et femmes dans le projet est inférieur au quota préalablement défini.

4. Identification des bonnes pratiques et des leçons apprises

4.1. Les leçons apprises

- L' intégration des activités économiques de groupes comme les AVEC, SILCS et AGR ,menés en associations bien structurées avec un niveau de gouvernance administrative et financière permet non seulement le renforcement économique mais aussi la cohésion sociale communautaire et partant un renforcement de la paix durable dans les communautés.
- Les activités de consolidation de la paix doivent s' attaquer aux causes de la non accès aux services sociaux de base mais aussi permettre un renforcement des capacités socioéconomiques des différentes couches de la société.
- Les transferts des revenus par les cash for work couplés à des activités complémentaires telles que l' accompagnement dans le développement des AGR, sensibilisation sur la citoyenneté , cohésion sociale permet un développement de l' esprit entreprenariat et une mobilisation progressive des ressources pour les idées d' affaires.
- La sélection participative des besoins et des bénéficiaires effectués avant l' intervention du projet permet une conception des activités adaptées aux besoins du groupes cibles.
- L' approche humanitaire (distribution des appuis financiers aux AGR aux femmes vulnérables, ..) combiné à une approche de développement (formation en gestion financière , identification des opportunités d' affaires, business plans,) permet un relèvement efficace du niveau économique des ménages et de la résilience socioéconomique des s.
- La disponibilité des services d' aide légale améliore non seulement la réduction de l' ignorance en matière juridique et judiciaire mais aussi réduit la corruption dans le système judiciaire qui se développé suite à l'ignorance de la population en matière juridique et manque d' aide légale et l' inefficacité des prestataires des services juridiques qui profitent de la situation d' ignorance de la population pour se créer des espaces de corruption.
- L' appui aux initiatives économiques réalisé en faisant des concours de plans d' affaire permet une

[7] Tiré dans le rapport final du projet , Novembre 2019 ;

valorisation de l'analyse des opportunités locales et une meilleure planification préalable pour une réussite des AGR

4.2. Identification des bonnes pratiques

L' évaluation a permis d' identifier les bonnes pratiques qu' il convient de capitaliser dans les interventions ultérieures.

1. Identification participative préalable des besoins et population cible mené conjointement avec toutes les parties prenantes pour une mobilisation effective et une participation active aux activités du projet, et partant l' amélioration de la performance du projet ;
2. Combinaison de l' approche humanitaire et développement permet le renforcement économique et de la résilience socioéconomique des ménages vulnérables.
3. La sélection participative des bénéficiaires faite par l' implication de l' administration centrale et locale et suivi par une validation communautaire permet une amélioration de l' appropriation des acquis et le niveau d' efficacité du projet.
4. Le développement des interventions de réintégration sociale par la mise en place des activités d' auto développement socioéconomique, de cohésion sociale impliquant des bénéficiaires issues de la population hôte et des rapatriés induit une efficacité de la consolidation de la paix durable
5. Développement des activités de production d' aliments par le développement d' activités sans ou avec peu de pression sur les ressources naturelles (cultures de champignons et apicultures) permet une amélioration des revenus, aliments des ménages sans toutefois compromettre l' équilibre des ressources naturelles ;
6. Approches d' appui aux initiatives économiques par la mise en place des processus formatif sur les aspects de développement des plans d' affaires et organisation des concours pour financer les meilleures idées d' affaires innovantes et adaptées aux besoins du milieu induisent un développement des capacités des communautés dans la gestion des initiatives économiques rentables et pérennes.

5. Recommandations

❖ **A l' état et structures étatiques**

- Pour renforcer l' aide légale aux vulnérables et partant éviter les conflits sociaux induisant à une faible réintégration sociale et manque de paix durable, le ministère de la justice et garde des sceaux, doit soutenir les actions des parajuristes
- Intégrer les actions et interventions des parajuristes dans la planification locale (PCDC)
- Intégrer les leaders communautaires dans les actions d' aide légale et de renforcement du système de réintégration sociale par les clubs d' agents de changements et de paix ;
- Développer une synergie des acteurs locaux (associations, VSLA, et clubs de paix) pour une réintégration socioéconomique efficace

- Adopter une approche de maintenance communautaire des infrastructures communautaires

❖ **Aux agences de développement , et parties prenantes**

- Les activités visant le renforcement de la production agricole de subsistance devraient adopter une approche filière en développant tous les maillons de la chaîne de valeur.

- Les projets visant le changement de comportement des communautés devraient être exécuté pour un délais raisonnables d' au moins 3 ans pour permettre de poursuivre le processus de changement de comportement des bénéficiaires afin d' atteindre l' objectif visé, et aussi élargir les nombres de bénéficiaires.

- Intégrer des aspects de renforcement économique par des vulnérables et rapatriés en les intégrant dans les autres groupes communautaires existant pour renforcer non seulement les relations sociales mais aussi les relations d' intérêt économique entre rapatriés , vulnérables et autres populations hôtes.

- Tenant compte que d' autres rapatriés continuent de retourner et n' ont pas pu bénéficier des interventions de renforcement de leur niveau de résilience socioéconomique ce qui compromet leur parfaite réintégration socioéconomique, les acteurs d' aide au développement doivent planifier des interventions pour renforcer leur réintégration socioéconomique pour une consolidation de paix durable.

- Continuer à impliquer les services déconcentrés de l' état dans les activités de développement pour faciliter l' appropriation et la durabilité des acquis du projet, et du renforcement des capacités des structures locales en capacités de mobilisation des ressources suffisantes pour assurer la continuité des interventions du projet.

Annexes du rapport

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux bénéficiaires

Questionnaire destiné aux bénéficia

Annexe 2 : Questionnaire pour l' équipe du projet et partenaires

QUESTIONNAIRE POUR EQUIPE DU PRO

Annexe 3 : Guide de focus groups discussions

GUIDE DE FOCUS DISCUSSION GROUPS

Annexe 4 : Guide d' entretien pour l' administration et services déconcentrés de l' État

Guide d' entretien pour l' administration

Annexe 5: Matrice d' évaluation

Matrice d'évaluation.docx

Annexe 6 :Matrice d' analyse de l' efficience du projet

Matrice d'analyse de l'efficience du projet.c

Annexe 7 : Matrice de cadre de résultats

Matrice de Cadre de résultats.docx

Annexe 8 : Théorie de changement reconstruite

TOC UNDP PBF.docx

Annexe 9 : Liste des documents consultés

1) United nations development assistance plan
2) **Stratégie** nationale de **réintégration** socio-économique des personnes sinistrées 2017-2021
3) Document de politique nationale de protection sociale
4) *Plan national de développement 2018-2027 (PND 2018-2027 Burundi)*
5) Stratégie nationale de réintégration socio - economique des personnes sinistrées au burundi ; document de la stratégie révisée sur la base des solutions durables ; http://earlyrecovery.global/sites/default/files/resume_de_strategie_nationale_de_reintegration_revisee_002.pdf
6) Stratégie nationale d'aide légale
7) Document du projet
8) Différents rapports d'activité des partenaires d'exécution
9) Rapports de visite
10) Rapports du projet

Annexe 10 : Listes de personnes rencontré / documents consultés

1. Administration locale et centrale
2. Les partenaires d'exécution et de mise en œuvre (COPED, HCB, Réseau Burundi 2000 , SOPRAD, JRS, ASB, BBIN, Food for hungry)
3. UNDAF
4. PND 2017-2018
5. Documents de politiques sectorielles (agriculture ; réintégration socioéconomique)
6. United nations development assistance plan
7. Stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes sinistrées 2017-2021
8. Document de politique nationale de protection sociale
9. Stratégie nationale de réintégration socio - économique des personnes sinistrées au burundi ; document de la stratégie révisée sur la base des solutions durables ; http://earlyrecovery.global/sites/default/files/resume_de_strategie_nationale_de_reintegration_revisee_002.pdf
10. Stratégie nationale d'aide légale
11. Document du projet
12. Différents rapports d'activité des partenaires d'exécution
13. Rapports de visite
14. Rapports du projet